

DÉBAT PUBLIC

« Technocentre : Création d'une installation de valorisation de métaux très faiblement radioactifs à Fessenheim »

Compte-rendu intégral
Lundi 14 octobre 2024

SALLE/ADRESSE :	L'Escale / Fessenheim
PARTICIPANTS :	235 participants dans la salle + 90 sur YouTube + 10 sur Zoom (pour les publics allemands)
DÉBUT > FIN :	18h30 à 21h30

Commission nationale du débat public (CNDP) :

M. Marc PAPINUTTI CNDP

Commission particulière du débat public (CPDP)

M. Jean-Louis LAURE CPDP

Mme Alexandra CHTEOUI CPDP

Intervenants :

Mme	Sofia ALIAMET	Animatrice
M.	Thierry QUEFFELEC	Préfet du Haut-Rhin
M.	Claude BRENDER	Maire de Fessenheim
M.	Guillaume BOUYT	DGEC
M.	Laurent JARRY	EDF
M.	Jérôme BAVEREL	EDF
M.	Jean-Michel ROMARY	ORANO
Mme	Myrto TRIPATHI	Les Voix du Nucléaire
M.	André HATZ	STOP Fessenheim

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Bonsoir à toutes et tous. Comme vous le voyez, nous sommes encore en train d'accueillir une vingtaine de participants et participantes. Bienvenue dans cette toute première réunion du débat public sur le projet Technocentre. Merci d'être venus ici, nombreux et nombreuses. La réunion de ce soir est à suivre ici, mais elle est aussi à suivre sur YouTube. Je salue donc les internautes aussi qui nous suivent. Je suis Sofia ALIAMET. Je suis chargée ce soir d'animer ce débat pour le compte de la commission particulière du débat public et j'ai quelques petits mots pour vous présenter un petit peu la salle et les conditions de la réunion de ce soir.

Comme je l'ai dit, nous sommes aussi à suivre en direct sur YouTube. Le dernier rang était réservé pour les personnes qui ne souhaitent pas apparaître à la vidéo, puisqu'il y a une captation vidéo qui est faite de la réunion de ce soir et il y a aussi des photos. En priorité, sur le dernier rang, les personnes qui ne veulent pas apparaître à l'image. Il y a aussi des personnes germanophones dans la salle. Je ne les ai pas encore repérées, mais certaines et certains d'entre vous ont des casques audios. Comme vous le voyez, nous avons deux interprètes qui sont parmi nous ce soir et qui assurent une traduction du français vers l'allemand pendant toute la rencontre.

Avant de vous présenter un petit peu le déroulé, la façon dont cela va se passer et les objectifs de la réunion, j'ai une petite question. Qui, dans la salle, a déjà entendu parler du projet Technocentre ? Très bien. Le projet est donc déjà connu. Merci pour cette première réponse. Je vais demander à la régie. Je vais activer le diapo.

Intervenant dans la salle

Madame, je voulais juste vous dire... [inaudible]

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

S'il vous plaît, nous allons présenter un petit peu les objectifs de ce débat. C'est la première réunion du débat public. Nous sommes là pour accueillir la parole et pour ouvrir le projet. Vous aurez l'occasion de vous exprimer tout à l'heure. Nous avons d'ailleurs le président de STOP Fessenheim qui est avec nous ce soir et qui va discuter. Si cela vous va, je vous laisse présenter un petit peu les objectifs de la rencontre, le déroulé et la façon dont cela va se passer.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

S'il vous plaît, Monsieur.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Nous vous donnerons la parole tout à l'heure.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

S'il vous plaît, Monsieur. Nous nous sommes parlé tout à l'heure dehors. Nous avons bien compris votre message. Je crois qu'il y a beaucoup de gens dans la salle qui sont venus pour comprendre, pour débattre, pour s'informer. Nous sommes dans une société qui a du mal à se parler et je propose que ce soir, nous essayons de nous écouter et de se parler. Si vous ne souhaitez pas participer au débat, vous pouvez ne pas rester avec nous.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Vous pouvez aussi prendre la parole. Toutes les prises de position sont les bienvenues. Aujourd'hui, nous sommes là dans le cadre de la toute première réunion du débat public sur le projet de Technocentre. Nous ouvrons le débat. Ce n'est que le démarrage. Le débat public va se tenir jusqu'au mois de février. C'est donc la première rencontre et nous vous remercions d'être venus aussi nombreux et nombreux. Aujourd'hui, la rencontre a plusieurs objectifs, vous présenter d'abord ce qu'est le débat public ?

Marc PAPINUTTI, le président de la commission nationale du débat public, est présent avec nous ce soir et va vous présenter ce qu'est la CNDP, et puis nous avons avec nous Jean-Louis LAURE qui est le président de la commission particulière du débat public, ainsi que l'ensemble des membres de cette commission qui vous seront présentés tout à l'heure. Nous allons d'abord vous présenter le débat public, qui l'organise, à quoi cela sert, quelles sont les valeurs aussi de la CNDP et comment vous allez pouvoir participer tout au long de ces mois de débat. Ensuite, bien évidemment, le porteur du projet, EDF, va pouvoir vous présenter le projet Technocentre et nous accueillerons une diversité de points de vue puisque la commission particulière du débat public a fait le choix de donner la parole à certains

intervenants et intervenantes pour apporter leurs points de vue sur le projet et puis bien sûr, c'est un débat public. Nous sommes là pour recueillir vos points de vue, vos questions, vos observations, vos réactions dans la plus grande diversité. Que vous soyez favorable ou défavorable à ce projet, l'objectif de la CNDP est de vous donner la parole et de la faire entendre.

Un petit mot du déroulé. Vous êtes très nombreux et nombreuses, mais nous allons essayer de vous libérer à 21 heures. Vous me verrez donc être la garante des temps. C'est un exercice qui n'est pas toujours très facile, mais nous allons essayer de vous libérer à l'heure prévue. Nous allons avoir un premier temps avec les mots d'accueil de Monsieur le Préfet et Monsieur le Maire, puis une présentation du débat public, un premier temps de réaction et de question si vous avez vraiment des remarques sur l'organisation du débat en lui-même, puis les responsables du projet, donc EDF, ainsi que la direction générale de l'énergie et du climat, vous présenteront un petit peu le contexte et le projet Technocentre. Nous aurons un deuxième temps d'échanges où nous vous inviterons à poser vos questions de compréhension concernant le projet et si vous avez des questions. S'il y a des points qui méritent d'être approfondis, ce sera le moment. Enfin, nous écouterons trois intervenantes et intervenants, Monsieur ROMARY d'ORANO, Madame TRIPATHI des voies du nucléaire et Monsieur HATZ que je ne vois plus, qui est président de STOP Fessenheim et qui viendront tous trois s'exprimer aussi et apporter un point de vue sur ce projet. Nous ouvrirons le temps d'échanges le plus long avec vous où nous accueillerons tous vos avis, toutes vos questions et toutes vos observations. Nous clôturerons, je l'espère, autour de 21 heures.

Quelques règles du jeu, j'allais y venir. Évidemment, ce sujet fait débat et le débat public, ce n'est pas la recherche de consensus, mais je vais vous inviter à respecter un principe de bienveillance, de courtoisie et d'écoute aussi à l'égard de l'équipe d'animation, la commission particulière du débat public, les représentantes de la maîtrise ouvrage et puis, bien sûr, entre participantes et participants. C'est un principe assez clé qui garantit la qualité des échanges et cela marche aussi pour les internautes où ma collègue, Éva, est là aussi pour modérer et suivre les échanges aux côtés des membres de la CPDP. Nous allons demander aux internautes de pouvoir suivre ces règles aussi et de les appliquer.

Un autre principe qui est l'un des principes de la CNDP est le fait d'avoir des propos argumentés et, si possible, compréhensibles de toutes et tous. Le débat public n'est pas une procédure de référendum. Ce qui importe pour la commission particulière du débat public est de recueillir la pluralité et la diversité des arguments. Nous allons donc vous inviter à bien expliquer quand vous prenez la parole, à argumenter et à expliquer votre point de vue, votre avis. S'il vous plaît, et d'ailleurs, cela m'a été rappelé par les interprètes, veuillez si possible à avoir un langage simple et accessible. Si vous utilisez par exemple des acronymes, merci de les expliciter, notamment pour l'interprétariat qui va devoir traduire cela ensuite en français. Cela leur sera très utile.

Ensuite, nous sommes très nombreux et très nombreuses ce soir, comme vous le voyez. Le troisième principe est un principe de concision et de respect des temps de parole. Vous allez les voir affichés à l'écran. Nous avons un chronomètre pour les intervenantes et intervenants qui ont tous un temps de parole qui a été défini par la commission particulière du débat public. Lorsque vous prendrez la parole, nous allons vous demander de respecter un délai, si possible, de 3 minutes et vous aurez aussi un petit chrono. Je serai là pour vous rappeler d'être concis. J'essaierai de donner la parole en priorité aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées, bien évidemment, et aussi, de veiller à un équilibre homme-femme dans les prises de parole. Un autre principe assez cher à la CNDP est celui de la transparence. Vous êtes tous et toutes invités à vous présenter et à dire aussi un petit peu d'où vous parlez. Est-ce que vous représentez un organisme ? Une institution ? Est-ce que vous êtes élu, riverain, intéressé ou concerné par ce débat et ce projet ? La réunion, et je l'ai dit, est à suivre en direct sur YouTube. La vidéo sera disponible sur le site du débat. Si vous ne souhaitez pas être filmé, n'hésitez pas à le signaler. Vous avez signé des formulaires de droit à l'image, normalement, en entrée.

Enfin, ce soir, il y a différents moyens de vous exprimer. Je l'ai dit, c'est la réunion d'ouverture. Il y a plusieurs temps d'échange, mais si, d'aventure, vous n'avez pas pu prendre la parole, il y a une urne papier. J'ai vu que certaines et certains d'entre vous, accompagnés de l'équipe du secrétariat général, avaient déjà mis votre avis en papier. N'hésitez pas à le faire. De la même manière, il y a une équipe vidéo qui est là ce soir et vous avez aussi la possibilité de partager votre avis en vidéo, de vous rapprocher de l'équipe de vidéo et d'être filmé. Tout cela sera bien sûr mis sur le site internet et la plateforme participative. J'en ai fini là pour les petites règles du jeu que je vais vous inviter à respecter et je vous propose que l'on entende Monsieur le préfet du Haut-Rhin, Monsieur QUEFFELEC, pour un mot d'accueil.

M. Thierry QUEFFELEC – Préfet du Haut-Rhin

Bien. Bonsoir à vous toutes et à vous tous. Cela va être un préfet citoyen qui vient. Pour une fois, je ne m'exprimerai pas. J'écouterai et j'entendrai évidemment tout ce travail, mais je vais principalement saluer le président de cette commission nationale, celui qui en a vraiment réellement la charge, toute

l'organisation qui montre que les choses sont bien faites. Elles se font partout en France lorsqu'il y a besoin d'un débat public. Elles ont été rappelées. Il est important, car le débat doit être évidemment constructif, clair, apaisé. Je salue évidemment vous tous, tout comme je salue des élus, Monsieur le Député, les conseillers régionaux, président de communauté de commune et Monsieur le Maire. Par excellence, j'allais vous oublier. Merci de nous recevoir. Je suis chez vous. Nous allons vous écouter. Je vous écoute. Je n'en dis pas plus, car le débat doit commencer et si je prenais trop de temps, je pense que je ferai une erreur foncière. Merci à vous.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup. Monsieur le Maire, merci.

M. Claude BRENDER – Maire de Fessenheim

Merci. Bonsoir. Je vais essayer d'être aussi bref que Monsieur le Préfet. Bienvenue dans cette salle de l'Escale pour ce débat public que je souhaite effectivement apaisé, respectueux des uns et des autres et des expressions de chacun. Je crois que c'est le but de cette réunion-là. C'est aussi une réunion d'information. Je tiens aussi à rappeler que c'est un projet important pour le territoire, pour la communauté de commune, pour la commune. Projet de réindustrialisation d'un site qui a été fermé il y a 4 ans sur des décisions qui sont discutables et qui sont discutées. Bien sûr, c'est important. Il y a de l'emploi à la clé. Il y a aussi un modèle économique. Il a donc tout le soutien du monde politique local. C'est ce que je tenais à dire en préambule. Je vous souhaite un bon débat, ainsi qu'à Monsieur le Président et merci encore pour votre présence.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup pour ces mots d'accueil. Je vous propose maintenant que nous écoutions une présentation de Monsieur Marc PAPINUTTI en sa qualité de président de la commission nationale du débat public.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

Bonsoir à toutes et tous. D'abord, je vous remercie de cette animation. Je vois une salle pleine, ce qui prouve que nos débats fonctionnent. Dire en premier point que la commission nationale du débat public est une autorité indépendance. Nous sommes indépendants du pouvoir, nous sommes indépendants du politique, nous sommes indépendants de l'économique et nous sommes là pour garantir le droit à l'information et à la participation. L'étape d'information est toujours la première étape, la participation est la deuxième. Vous verrez comment nous construisons ces choses-là pour que toutes les personnes, toutes et tous, peuvent participer aux décisions sur l'environnement. Cela a déjà été dit par notre animatrice, mais je le redis systématiquement. Nous n'organisons pas un référendum ou un vote. Nous rendons compte de l'ensemble des positions exprimées, quel que soit le nombre d'un côté ou de l'autre. Ce qui est important, et cela a été dit, c'est l'argumentation. Ce sont les éléments principaux qui peuvent être exprimés. Cela peut être aussi les questionnements que vous avez et nous sommes prêts, je le sais, avec Jean-Louis, à approfondir quelques sujets si nécessaire. C'est cela, le rôle du débat public. Vous allez sortir, à la fin des quatre mois de débat, par une certitude. Vous connaîtrez les éléments. Vous aurez vos éléments de choix. Pour ceux qui le peuvent et qui viennent, vous aurez pu les exprimer. Nous avons souhaité aussi l'étendre et c'est un cas particulier que tu présenteras bien, mais nous l'avons étendu à l'autre côté de la frontière. Nous avons donc fait les traductions pour que tous les Allemands proches et intéressés puissent s'exprimer. Nous pouvons peut-être mettre le transparent suivant. Je n'ai pas la machine.

Nos missions sont de trois ordres, organiser des débats, des concertations comme celui-ci sur des projets à fort impact environnemental et socio-économique. Le cas particulier est que c'est EDF qui est venu nous voir. J'avais rencontré l'équipe il y a quelques mois les équipes pour voir cette option. Le débat public est donc sous notre responsabilité, c'est-à-dire que, le président Jean-Louis LAURE, on lui donne « les clés du camion », pour prendre un langage classique, et le maître d'ouvrage présente son dossier selon les règles de la CNDP. Nous faisons aussi des concertations, mais là, c'est le porteur du projet qui fait la concertation sous les règles des garants. Nous apportons des expertises et nous émettons des avis et recommandations pour la participation du public. Transparent suivant. Nous avons six valeurs qui sont assez simples. Elles s'expriment comme cela. Les exprimer, et c'est pour cette raison que je n'ai pas repris la parole tout à l'heure avec l'intervenant du début, c'est l'indépendance et je peux vous dire que nos garants, nos membres de commission particulière, nos présidents de commission particulière, les 25 membres de la commission nationale sont totalement indépendants, allant de magistrats, de représentants de l'économie et du social. Ils s'expriment à l'intérieur de la commission, mais les membres de la commission particulière sont aussi parfaitement indépendants. Nous gardons une totale neutralité, c'est-à-dire qu'aucun ne donnera un avis sur le projet.

Nous sommes transparents, c'est-à-dire que notre objectif premier est que vous, le grand public, le public, même le public de spécialistes, vous avez les éléments. Nous cherchons l'argumentation des uns et des autres, c'est-à-dire essayer d'exprimer ce qui vous pose question très souvent sur des objets qui sont techniques. Il faut donc le rendre plus compréhensible pour le grand public. Égalité de traitement, c'est-à-dire que chacun a le même droit d'expression, le même enregistrement de son expression et vous le verrez dans le compte rendu. Tout est retenu de cette manière-là et vous pouvez le faire sur internet, sur tous les supports possibles et imaginables. Nous cherchons ce que nous appelons l'inclusion, c'est-à-dire aller atteindre les gens plus loin que ceux qui sont capables de se déplacer en venant aujourd'hui ici. Par exemple, je sais que c'était jeudi, je crois, à l'entrée du Super U de Fessenheim. Nous allons aller sur des marchés mobiles et cela sera présenté tout à l'heure. Nous ne sommes pas simplement pour un public de spécialistes ou de gens mobilisés, mais il s'agit d'aller atteindre tous les publics. Je dis que le débat est bien ouvert et je laisse maintenant Jean-Louis LAURE, le président de la commission particulière, présenter ses éléments. Merci à vous.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci, président. Bonsoir à toutes et tous. Je vais, dans quelques instants, vous présenter la façon dont nous avons organisé ce débat et commenter essentiellement cette petite diapositive qui est très foisonnante. Vos yeux vont se promener un petit peu à droite et à gauche, mais je vais vous apporter quelques éléments d'explications. Un mot tout d'abord sur la commission particulière du débat public dont le président PAPINUTTI vient de rappeler les principes de fonctionnement. C'est une commission de 8 personnes dont moi-même que j'ai proposé à la CNDP paritaire, intergénérationnelle, avec des formations de différentes natures, une formation technique ou une formation plus de sciences humaines, des personnes implantées en Alsace et d'autres qui sont de l'Île-de-France. Bref, quelque chose qui soit le plus représentatif au fond de ce que vous êtes dans cette salle. Nous sommes, comme l'a dit le président PAPINUTTI, indépendants et neutres. Nous n'aurons donc pas d'avis à donner sur ce projet, mais nous sommes là pour organiser et animer ce débat. Je souhaite qu'il soit le plus fructueux possible.

Les questions que nous nous sommes posées, d'abord, nous avons été rencontrés beaucoup d'acteurs. Certains d'entre vous ont été rencontrés pour essayer de comprendre au mieux quels étaient les enjeux de ce projet. Nous avons bien sûr travaillé beaucoup aussi avec EDF que nous rencontrons maintenant depuis 6 mois, presque de façon hebdomadaire, y compris pendant la période d'été. Nous avons essayé de comprendre le projet et nous avons essayé de comprendre surtout ce qui, pour vous, était les enjeux de ce projet et les préoccupations de ce projet. C'est à partir de ces préoccupations que nous avons construit ce qui est sous vos yeux aujourd'hui. Un foisonnement de différentes actions, de différentes modalités. Nous nous sommes posé la question suivante. Au fond, comment rendre ce débat sensible et comment le rendre vivant ? C'est-à-dire comment permettre au public de, non pas d'aller toucher, mais en tout cas, de se déplacer sur les sites pour savoir par exemple ce qu'est un déchet TFA. Comment pouvoir s'exprimer, y compris avec la caméra ? Vous avez vu un petit extrait tout à l'heure de ce qui a été recueilli et il y aura d'autres recueils d'informations. Comment pouvoir approfondir des sujets ? Aujourd'hui, nous allons avoir une présentation un peu transversale du projet par EDF tout à l'heure, mais il y aura bien sûr des ateliers thématiques sur les enjeux de santé, d'environnement, de transport, d'économie, socio-économique et autres.

Nous avons également prévu des petits formats. Ce que nous appelons des petits formats, c'est d'aller vers des publics qui ne vont pas habituellement au débat public, c'est-à-dire qui ne sont pas là forcément ce soir. Comme l'a dit le président PAPINUTTI, nous étions samedi, et non pas jeudi, au Grand U de Fessenheim. Je crois que nous avons vu passer, mais je parle sous le contrôle d'EDF également, 400 personnes. Nous avons eu peut-être 30 ou 40 échanges approfondis avec ces publics, mais ce sont des gens qui n'iront peut-être pas sur internet et qui ne viendront peut-être pas aux ateliers. Nous avons recueilli un certain nombre d'informations avec, je crois, une assez forte appétence pour le débat qui s'ouvre et en tout cas, avoir plus d'informations et plus de compréhension du projet, ce qui est aussi un objectif du débat, bien entendu. Nous irons voir les seniors, et probablement, il y a quelques seniors dans les résidences aux alentours qui ont travaillé dans le domaine du nucléaire, peut-être même à la centrale. C'est intéressant de les écouter et de les entendre. Nous irons voir les collégiens. Nous avons prévu également, en partenariat avec l'école des mines de Nancy, un cours sous l'égide d'un professeur qui s'occupe des déchets, dans un cycle autour des déchets, pour présenter le Technocentre, et pour cela, c'est EDF qui le fera, mais pour, dans le cadre de leurs études, préparer un dossier sous l'égide de la commission du débat public. Il y a donc ces points contacts que je viens d'évoquer. Il y a celui qui vient de se passer à Fessenheim. Il y en a un qui est prévu à Colmar et un autre à Mulhouse. Vous trouverez, et nous vous les présenterons tout à l'heure, toutes ces dates sur les documents qui vous sont présentés dehors et aussi sur le site internet.

Il y a aussi une autre possibilité de s'exprimer, ce sont les cahiers d'acteurs, la possibilité pour les acteurs socio-économiques et des associations de prendre la plume et de publier, avec la même

valorisation, avec la même équité de présentation sur le site internet, toujours sous l'égide de la commission particulière du débat public, leurs propositions, leurs avis et leurs points de vue. Vous avez aussi, je le vois, le téléphone vert qui est un téléphone qui permet de se documenter et de s'informer, de connaître la prochaine réunion, mais aussi de déposer éventuellement une question ou un avis qui sera versé sur le site internet. Il y a une urne que vous avez vue peut-être dans l'entrée qui permet, sur un petit papier, de donner un avis et de poser une question. Tout cela sera versé sur le site internet et le site internet est un outil très fort de communication et d'information, puisqu'en dehors de l'information sur l'actualité du débat, on y trouve aussi les éléments fondamentaux, notamment le dossier du maître d'ouvrage, quelques autres documents qui viendront compléter au fur et à mesure puisqu'EDF s'est engagé, à notre demande, à approfondir un certain nombre de thèmes ou de sujets qui ne sont pas encore aujourd'hui dans le corps de ce dossier du maître d'ouvrage et la possibilité bien sûr de poser des questions et de recevoir réponse, toujours de la part du maître d'ouvrage.

Je crois que j'ai dit l'essentiel. Rencontre thématique, actions vers des publics ciblés, visite de terrain. Nous irons, accueillis par EDF, visiter, pour ceux qui le souhaitent, le site projeté pour l'installation du Technocentre et nous irons ensemble ensuite, avec les associations et j'espère les riverains, regarder ce qu'il se passe autour du site, ce que l'on entendrait, ce que l'on verrait et ce que l'on sentirait éventuellement si le Technocentre se fait et je crois que c'est très important. « Est-ce que les camions vont passer devant ma fenêtre ? » est l'une des questions qu'un certain nombre d'entre vous se posent et de façon tout à fait légitime. La deuxième visite que nous avons organisée est au Cirès qui est le centre de stockage des déchets gérés par l'agence nationale des déchets, l'ANDRA, et ceci est prévu pour aller justement se rendre compte de ce qu'est un déchet radioactif TFA et de pouvoir se renseigner au plus près de cette réalité.

En bas, vous avez une petite frise où nous avons mis ce qui va se dérouler un petit peu au fil de l'eau. Il y a la maison du débat. Merci Monsieur le Président de la communauté de communes de nous accueillir à la ruche où, trois jours par semaine, une permanence. Nous avons également nos bureaux là-bas, mais une permanence permet d'accueillir ceux qui voudront s'y rendre. Nous avons fait, et je l'ai dit tout à l'heure, une analyse de contexte que nous allons poursuivre tout au long du débat, c'est-à-dire d'essayer de comprendre et de continuer à comprendre quels sont les enjeux de ce débat et nous reviendrons vers vous. Je vous donne la date. Je crois, si je ne me trompe pas, que c'est le 14 décembre pour une réunion intermédiaire pendant le débat, mais d'évaluation de ce grand processus. Est-ce que nous avons raté quelque chose ? Est-ce que nous avons quelque chose à approfondir ? Est-ce qu'il y a un sujet que l'on aurait oublié ? Nous le verrons ensemble et c'est sous votre regard. C'est ce que nous appelons les conférences d'acteurs.

Nous allons essayer d'être aussi attentifs à ce qu'il se passe sur le territoire. Nous avons été accueillis, et merci Monsieur le député, à la CLIS qui se tenait le 10 octobre, c'est-à-dire jeudi dernier, si je ne me trompe pas. Il se trouve que c'était le jour du lancement du débat. Je me suis dit « Nous ne pouvons pas ne pas aller écouter ce qu'il se passe à la CLIS ». C'était une réunion ouverte et bien entendu, la CLIS a pour vocation de s'occuper de la centrale, et le débat public, du Technocentre, mais je pense qu'il y a quand même des choses qui peuvent se dire et se parler ensemble. Nous aurons probablement d'autres événements. Je pense à la société française d'énergie nucléaire – je me trompe peut-être sur le titre – en tout cas, la Sfen, qui organise un débat à Nancy où nous sommes également invités à présenter le projet, non pas le projet de Technocentre, mais le projet du débat public et son déroulement. Nous allons donc être dans la boucle du territoire, j'espère. Ceux qui sont les Alsaciens sont déjà dans la boucle et pour ceux qui sont plutôt franciliens comme moi, nous essayons de nous impliquer le plus possible. J'espère que cette proposition que nous faisons vous conviendra. Cette dernière phase « approfondissement et conclusion » sera en janvier. Nous avons prévu, non pas une page blanche, mais en tout cas, la possibilité, à partir de l'évaluation que nous ferons mi-décembre, de créer ensemble d'autres événements et d'autres modalités pour discuter, approfondir et continuer ce dialogue, dialogue qui est essentiellement d'ailleurs – et aujourd'hui, je parle un peu trop – entre EDF, le maître d'ouvrage et vous. C'est cela que nous allons essayer de monter ensemble. Merci beaucoup.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Jean-Louis. Est-ce qu'à ce stade, avant de rentrer dans la présentation du projet, vous avez des questions ou des réactions concernant le débat public ? Uniquement sur ce qui vous a été présenté ou sur la commission nationale du débat public ? Est-ce que tout est clair ? Ah, oui. Il faut lever bien haut la main. Il y a une question ici, derrière. Monsieur, derrière vous, il y a une main levée, et après, vous si vous le voulez bien. Je vous invite à lever la main bien haut pour que je vous identifie. Il y a une troisième question ici. C'est parfait. J'ai mon petit lot de trois questions. Je vous remercie. C'est donc Monsieur, Monsieur et Madame. Je vais vous inviter à vous présenter, s'il vous plaît.

M. Dominique KLEIN – Intervenant dans la salle

Dominique KLEIN, habitant de Colmar. J'ai failli rester dehors et il y a de nombreuses personnes qui sont dehors. Je veux poser des questions tout à l'heure. Il y a peut-être aussi d'autres personnes dehors. C'est dommage.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci pour ce partage. Nous vous répondrons tout à l'heure. Il y avait Monsieur devant, s'il vous plaît. Attendez, nous allons vous amener un micro. C'est important que vous parliez bien au micro parce qu'il y a un enregistrement qui est fait de la réunion et nous voulons être sûrs de ne rien manquer. Allez-y, Monsieur.

M. Raymond CHIRMER – Intervenant dans la salle

Je m'appelle Raymond CHIRMER et j'appartiens à diverses associations qui militent contre le nucléaire français depuis plus de 50 ans. Je trouve que la présentation du débat public est relativement déséquilibrée dans la mesure où, tout simplement, il y a EDF et où sont les autres spécialistes éventuellement qui ont étudié le rapport entre le nucléaire civil et militaire ou des choses comme cela ? Il manque donc des personnes sachant qui puissent apporter une parole, disons autorisée en matière de politique nucléaire en France.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci Monsieur, pour ce partage et cette réaction. Il y avait Madame. Merci, Madame. Allez-y.

Mme Aline BAUMANN – Intervenante dans la salle

Bonjour. Aline BAUMANN, citoyenne, habitante de Colmar. Moi, ce que je me pose comme question avec cette présentation, c'est comment, lorsque vous allez sur le Super U de Fessenheim et qu'EDF est là pour parler de son projet, où est le débat puisqu'il n'y a pas de contre-argumentation, a priori ? Lorsque vous invitez l'école des Mines à faire des cours dans les collèges, pareil. Qui fait la contre-argumentation ? L'école des Mines, nous savons très bien que les étudiants sortant de l'école des Mines sont des futurs travailleurs d'EDF. Là, je ne vois pas où est le débat.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Madame. Je vous propose que l'on entende Monsieur LAURE et Monsieur PAPINUTTI en réaction à ces trois réactions. Une question sur la jauge de la salle, sur les équilibres et une question qui rejoint cela sur le débat.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

Sur la jauge de la salle, j'entends tout à fait votre observation. Elle est fondée. Nous ne pouvons pas dire autre chose. Nous souhaitons que cette première réunion d'ouverture se tienne à Fessenheim. Aujourd'hui, il y a deux salles, je crois, qui étaient susceptibles de nous recevoir, celle-ci et une autre salle qui a une beaucoup plus grande jauge, une plus grande capacité d'accueil, mais qui est en travaux. Nous avons donc beaucoup hésité et avons finalement choisi de rester à Fessenheim, dans cette pièce. Je sais que ce n'est pas tout assez confortable pour les personnes qui sont restées dans l'entrée, mais je pense qu'elles sont assises devant l'écran. Elles pourront s'exprimer tout à l'heure avec le micro. Nous allons donc essayer de gérer au mieux. Pardon pour cet inconfort. Ce n'est pas du tout une volonté, bien sûr, de réduire la possibilité de participation.

Concernant Fessenheim, le point contact, cela s'appelle quelquefois « débat mobile ». Lorsque c'est un point contact, qu'est-ce que nous souhaitons ? C'est ce que j'ai dit tout à l'heure, que le public puisse parler à EDF et qu'EDF puisse parler au public. C'est une façon un petit peu informelle. Ce n'est pas ce qu'il y a ce soir où nous sommes enregistrés et où il y aura un compte rendu, mais nous avons tout de même entendu des choses et les représentants de la commission particulière qui étaient là ont écouté, n'ont pas espionné, mais écouté et essayé d'entendre un certain nombre de choses. Nous les avons enregistrées et nous les prenons en compte. Nous disons « débat mobile ». Certains nous disent « Oui, mais ce n'est pas un débat ». Je suis d'accord avec vous. Ce n'est pas un débat. Nous avons donc appelé cela des points contacts et nous le référons trois fois. Je pense que, néanmoins, permettre au public qui ne se déplace pas nécessairement d'approcher EDF et qu'EDF puisse parler, franchement, j'ai écouté beaucoup de conversations et j'ai trouvé cela très intéressant. Par exemple, des gens qui disent « Qu'est-ce que vous allez faire des déchets gazeux ? Qu'est-ce que vous allez faire des déchets liquides ? Qu'est-ce que vous allez faire des lingots qui vont être renforcés dans leur radioactivité ? Est-ce que vous allez les stocker ? Vous allez les envoyer où ? » C'étaient des questions qui étaient très intéressantes. Sur ce plan-là, je pense que c'est plutôt une bonne chose. Il n'y a pas de débat. J'en conviens, mais je pense que ce n'est pas forcément là qu'il y a le lieu du débat.

Sur le débat, les experts, les contre-experts et autres, il y a une première étape qui commence aujourd'hui, c'est que le maître d'ouvrage, le porteur de projet, présente son dossier. Derrière, c'est justement la richesse, mais dès ce soir, il y aura des gens qui ne sont pas d'EDF, qui ont des contre-expertises personnelles et techniques qui s'exprimeront. Par la suite, il y aura évidemment des contre-experts ou des experts d'une autre nature qui s'exprimeront aussi. Nous sommes là pour permettre aux uns et aux autres de se forger leurs opinions et nous sommes là aussi pour mettre à disposition des uns et des autres des contre-expertises qui existent, et c'est la première chose, des gens qui viennent s'exprimer, soit ici en physique, soit en visio parce que c'est parfois un peu plus simple, et voire même le représentant de l'état central tout à l'heure qui vont exprimer des choses. L'objectif n'est pas d'avoir un monologue avec EDF qui présente son projet. L'objectif n'est pas d'avoir une communication orientée sur un projet. L'objectif est que les uns et les autres, que vous puissiez participer et vous forger une opinion. C'est la manière de forger l'opinion. Nous comprendrons bien qu'il y a des questions supplémentaires et la première est le niveau d'information. Un rythme de débat, c'est d'abord de l'information et de la sensibilisation aux uns et aux autres. Nous venons de finir un débat sur la mine de lithium et cela a été la même chose. Au début, c'est le maître d'ouvrage et le porteur du projet qui présente les éléments et très vite, des questions, comme tu l'as dit, simples, apparaissent, et là, il faut que le maître d'ouvrage puisse y répondre, mais il y a aussi des experts ou contre-experts. Derrière, ce qui sera fait sera un bilan et un compte rendu. Le compte rendu et le bilan feront l'objet ensuite d'une réponse de la part du porteur du projet EDF et nous, CNDP, de manière indépendante, nous donnerons un avis sur la qualité de cette réponse avec l'aide évidemment de ce que proposera la commission particulière.

Mme Sofia ALIOMET – Animatrice

Je vous propose de prendre deux mains levées et de passer à la présentation du projet. Il y avait Madame ici, s'il vous plaît. Est-ce que vous pouvez lever la main, Madame ? Oui, je vous ai bien vu, mais c'est pour les autres qui mettent le micro. Je ne sais pas s'il y a une deuxième prise de parole. Après, je vous proposerai que nous passions à la présentation. Allez-y.

Mme Béatrice HASSENFRAZ – Intervenante dans la salle

Bonjour. Béatrice HASSENFRAZ, habitante de la communauté de commune Alsace Rhin-Brisach. Je suis juste étonnée que la population n'a pas été avertie. J'ai vu que sur Facebook, la communauté de commune a diffusé, mais il y a cinq jours. Je trouve donc que c'est un peu maigre. Après, il faut encore que les communes répercutent et tout le monde n'est pas sur Facebook. La logique aurait été que, dans le bulletin d'information mensuelle, que cela figure dans toutes les communes.

Mme Sofia ALIOMET – Animatrice

Merci beaucoup. Il y a diverses opérations de communication qui ont déjà été lancées, mais je vais laisser Monsieur LAURE répondre à cette question. Pardon, Madame. Je ne vous avais pas vu. Nous allons prendre une deuxième réaction. Excusez-moi. S'il vous plaît, est-ce que nous pourrions avoir un micro pour Madame ? Merci.

Mme Arlette BRADAT – Intervenante dans la salle

Merci. Oui, je suis le maire de la commune de Weckolsheim, Arlette BRADAT. Je voulais juste répondre à Madame. En fait, si, nous avons eu l'information et nous l'avons mis sur notre application citoyenne. Il y a donc eu une information dans les communes. Peut-être pas dans toutes les communes, mais en tout cas, à Weckolsheim.

Mme Sofia ALIOMET – Animatrice

Merci pour ces précisions. Monsieur LAURE, nous allons peut-être rappeler le dispositif de communication qui est aussi prévu par la commission du débat public.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Désolé, Madame, que cela ne soit pas arrivé jusqu'à vous parce qu'il y a eu un dispositif de communication assez ambitieux que nous avons mis en place, y compris vis-à-vis de la presse. Nous avons réuni une conférence de presse le 8, c'était donc mardi dernier, avec, il me semble, beaucoup de retombées dans la presse, les médias télévisés, les radios et écrites également. Peut-être que ce n'est pas passé dans votre radar. Il y a eu de la publicité également dans la presse écrite. Il y a eu, sur les réseaux sociaux, un certain nombre de choses, des relais comme vient de le dire Madame la Maire qui ont été faits. Nous avons mis à disposition de tous les acteurs qui le souhaitaient, notamment les associations, mais aussi les collectivités locales, un kit de communication pour permettre de faire foisonner la communication. Bref, je crois qu'il y a toujours des trous dans la raquette et je suis vraiment désolé pour vous, mais vous êtes là ce soir. C'est le principal. Je crois que nous avons fait à peu près ce qu'il fallait, mais ce n'est peut-être pas toujours suffisant.

M. Marc PAPINUTTI – CNDP

Je voudrais juste rajouter que pour la durée, c'était une durée de quatre mois. Nous sommes à la première réunion sur un sujet qui n'était pas tout à fait connu avec un dossier du maître d'ouvrage assez épais, sa synthèse et que chacun va compléter ensuite par des questionnements et il y aura des réponses qui seront faites dans les 15 jours ou trois semaines à chacune des questions posées. Il est assez normal que l'on commence à un moment et là, c'est le commencement. Dans deux mois, et cela a été cité, nous aurons une première analyse intermédiaire et nous avons encore deux mois derrière pour approfondir – pour revenir sur la question de tout à l'heure – des questions techniques ou des questions qui n'ont pas eu de réponse dans la période.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Je précise que lorsque je suis arrivée à Fessenheim, j'ai vu aussi de l'affichage pour annoncer le débat public sur des panneaux et il y a aussi des dépliants qui ont été envoyés, ce que nous appelons les opérations de boitage dans les boîtes aux lettres. Je vous propose que nous passions maintenant à la présentation du projet Technocentre. S'il y avait des questions encore sur l'organisation du débat public, j'insiste, parce que je sais que vous êtes nombreuses et nombreux. Je m'adresse aussi à la salle peut-être qui est là-bas. N'hésitez pas à utiliser l'urne papier. Tout cela sera versé sur la plateforme du débat et la commission particulière du débat public répond aussi aux questions qui portent sur l'organisation du débat. Vous aurez donc une réponse à l'écrit sur la plateforme participative. Maintenant, nous allons avoir un intervenant qui est en visioconférence qui est Monsieur BOUYT de la direction générale de l'énergie et du climat, qui est sous-directeur de l'industrie nucléaire. Est-ce que vous nous entendez ?

M. Guillaume BOUYT – DGEC

Je vous entends parfaitement. Est-ce que c'est le cas pour vous également ?

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

C'est parfait. Je vous confirme que nous vous entendons bien en salle. Si cela vous va, nous allons vous laisser la parole pour 5 minutes environ. Merci de votre présence.

M. Guillaume BOUYT – DGEC

Merci beaucoup et bonsoir à toutes et tous. Je m'appelle Guillaume BOUYT. Je suis effectivement sous-directeur de l'industrie nucléaire au ministère chargé de l'énergie. Je suis vraiment très heureux d'intervenir ce soir même si, malheureusement, je ne peux pas être parmi vous physiquement. Je serais en tout cas connecté tout au long de la réunion et je me tiens à votre disposition pour répondre aux éventuelles questions. Le projet de Technocentre que présente EDF, et je laisserai EDF présenter le projet en détail, vise à valoriser des matériaux métalliques de très faibles radioactivités qui seront notamment issus en grande quantité du démantèlement des installations nucléaires françaises et, plus largement, du démantèlement des installations nucléaires européennes. Le projet de Technocentre répond ainsi à un enjeu élevé et je souhaite indiquer très brièvement le cadre dans lequel ce projet s'inscrit pour le gouvernement en trois points.

D'abord, peut-être un préalable de vocabulaire. Au sens du Code de l'environnement français, un déchet radioactif est une substance radioactive et la substance radioactive est le terme générique. Un déchet, c'est une substance pour laquelle aucune utilisation ultérieure n'est prévue ou envisagée. À l'inverse, une matière radioactive est une substance pour laquelle une utilisation intérieure est envisagée. C'est cela qui distingue vraiment la perspective d'utilisation. Le Technocentre permettra de faire de certaines substances qui seraient considérées, sans Technocentre, comme des déchets, permettra d'en faire des matières radioactives pour lesquelles une utilisation ultérieure est envisagée, utilisation qui, d'ailleurs, pourrait se faire au-delà de la seule filière nucléaire.

Le premier point est que pour mettre en œuvre les orientations décidées par le Parlement pour la gestion des matières et des déchets radioactifs, le gouvernement s'appuie sur un plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs et ce plan a prévu une action spécifique relative à la valorisation des matériaux très faiblement radioactifs pour favoriser cette valorisation. Le gouvernement apporte son soutien à ce projet qui s'inscrit par ailleurs dans le projet de territoire pour la reconversion du site de Fessenheim et il a fait l'objet d'un soutien à hauteur de 18 millions et demi au titre du plan d'investissement France 2030. Ce soutien a été confirmé en 2023. Le deuxième point que je voulais indiquer sur le plan technique, des travaux réglementaires récents qui ont été achetés en février 2022 ont introduit une évolution pour permettre la valorisation des méthodes très faibles activités après traitement. Cette modalité réglementaire ne tient pas, comme dans d'autres états, à des seuils de libération qui seraient systématiques. C'est-à-dire qu'au-dessous d'un certain seuil de radioactivité, nous pourrions réutiliser, de manière systématique, les substances, mais en pratique, le décret qui fixe les conditions pour la valorisation publiée le 14 février 2022 prévoit des dérogations seulement au cas

par cas. Il fixe donc des limites d'activité radioactive après traitement en fonction de la nature des radioéléments en question. Il fixe aussi une dose efficace maximale qui pourrait être reçue par des personnes résultant de tout usage des produits après traitement et cette dose ne doit pas excéder 10 microsieverts par an. Qu'est-ce que cela veut dire ? Il faut le replacer par rapport à la limite de dose de l'exposition du public en France qui est de 1 millisievert, c'est-à-dire 100 fois plus. Pour comparer, une radiographie du poumon, par exemple, c'est environ 60 microsieverts, donc 6 fois la dose maximale des 10 microsieverts. 10 microsieverts, c'est aussi à peu près l'exposition que nous avons lorsque nous voyageons 8 heures en avion parce que nous sommes plus exposés aux rayonnements ionisants en altitude. Voilà pour les ordres de grandeur. C'est donc une limite de dose résultant de toute utilisation.

Surtout, ce décret de 2022 exige une traçabilité des opérations et des contrôles qui sont effectués sur les substances qui font l'objet des traitements pour pouvoir assurer qu'elles sont mises en œuvre dans des conditions de transparence et d'auditabilité les plus élevées possibles. L'exploitant doit justifier le respect de ces critères, à la fois les limites et puis les questions de traçabilité et d'organisation dans son dossier de demande. Le dossier de demande est instruit par l'administration et l'autorisation qui est délivrée l'est seulement au regard de certaines modalités très précises qui sont fixées par le dossier de l'exploitant, et donc, comme je l'ai dit, au cas par cas.

Enfin, le troisième point que je souhaite partager avec vous est un aspect plus économique. En 2023, l'an dernier, le Parlement a également adopté, au sein de la loi de finances pour 2024, une mesure fiscale qui incite à la valorisation des métaux très faiblement radioactifs. Cette mesure consiste à augmenter progressivement la taxe qui touche les métaux s'ils sont stockés plutôt qu'être valorisés. Comme les métaux sont plus taxés s'ils sont stockés, on incite à leur valorisation. Voilà les quelques éléments de cadrage que je souhaitais partager avec vous. Comme je l'ai dit, je me tiens à votre disposition pour d'éventuelles questions. Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Monsieur BOUYT, pour votre intervention et le respect du temps imparti. Nous notons bien que vous restez présents. Si jamais il y a des questions, nous saurons que nous pouvons vous les adresser. Avant de passer la parole à EDF, nous vous proposons de visionner une petite vidéo parce que la commission particulière du débat public a réalisé une vidéo « Parole du public ». Elle est à la rencontre des citoyennes, des citoyens, des acteurs et elle a recueilli un peu à la fois leurs attentes à l'égard du débat et aussi, leur première perception concernant ce projet. Nous allons donc visionner cette petite capsule vidéo, si cela vous convient. Ensuite, nous laisserons la parole à EDF pour la présentation du projet.

Diffusion d'un film

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Ce sont donc des prises de position, comme vous le voyez, diverses et variées. À noter que la commission particulière du débat public va poursuivre ces prises de vidéos tout au long du débat et vous pouvez vous-même, aussi ce soir, vous faire enregistrer. Il y a une équipe qui est à votre disposition. Vous pouvez aussi partager votre avis et vos questions en vidéo pour nourrir ce type de vidéo. Je laisse la parole désormais à Monsieur JARRY qui est directeur du site de Fessenheim et à Monsieur BAVEREL qui est directeur du projet. Vous avez 25 minutes pour nous présenter ce soir le projet Technocentre et je vous amène la petite télécommande pour passer vos diapos. Merci.

M. Laurent JARRY – EDF

Merci. Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes ravis de vous recevoir ce soir pour bien vous présenter les généralités du projet. C'est un moment important parce que nous le voyons au travers de la vidéo et du micro-trottoir qui vient d'être réalisé, mais également au travers de ce que nous avons pu échanger samedi matin, au Super U de Fessenheim. Des questions nombreuses sont portées, légitimes. Nous voyons bien que ce débat public a pour enjeu d'expliquer, de compléter et d'enrichir ce projet. Aujourd'hui, nous allons dédier cette présentation, Jérôme et moi-même, avec une présentation générale du projet du Technocentre. Dans le cas du débat public, d'autres temps sont prévus, plus ciblés sur certaines thématiques. Je pense que nous y reviendrons. Monsieur LAURE l'a présenté au niveau du calendrier. Ce que nous allons vous présenter ce soir est notamment issu du DMO. J'ai vu dans la salle que beaucoup de DMO sont à disposition. Le DMO, c'est ce document bleu qui explicite le projet. Il est complété d'une synthèse, un document vert, qui est traduit en allemand et qui est accessible au public.

Je propose de commencer la présentation du projet, tout d'abord sur des éléments de contexte. Le contexte du projet, ce projet s'appuie sur deux piliers. Le premier pilier, cela a été dit tout à l'heure par Monsieur BOUYT de la DGEC, est réglementaire. Depuis février 2022, le cadre réglementaire français permet de revaloriser des métaux très faiblement radioactifs, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays en Europe. Il est possible aujourd'hui au travers du Code de l'environnement, au travers d'une procédure très encadrée qui est dérogatoire, comme cela a été dit tout à l'heure, avec des contrôles bien ciblés et bien précis. Il est possible de revaloriser des métaux très faiblement radioactifs afin de leur donner une deuxième vie, un deuxième usage. J'y reviendrai après. Le deuxième pilier, la deuxième racine, elle est territoriale. Vous le savez tous, la centrale nucléaire a été arrêtée en 2020. EDF est un acteur qui est présent sur le territoire depuis plus de 50 ans. EDF est un acteur qui est attaché à ce territoire et EDF est un acteur qui souhaite rester présent et important sur le territoire. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du projet de territoire, EDF a proposé le projet du Technocentre qui permet de soutenir l'activité économique et qui permettra, si le projet se poursuit, la création d'emploi pour la phase de travaux, mais la création d'emplois pérennes pour la phase d'exploitation de l'usine à partir de 2031. C'est donc une vraie volonté d'être un acteur important dans le cadre du post Fessenheim et au travers du projet de territoire.

Quelques mots avant d'aller sur des éléments plus détaillés, mais tout d'abord, l'essentiel du projet. Le Technocentre est une usine de recyclage de métaux très faiblement radioactifs. Cela s'inscrit pleinement dans une logique concrète d'économie circulaire. C'est-à-dire que des métaux très faiblement radioactifs arrivent sur le site, subissent un procédé très contrôlé, et à l'issue de ce procédé, 85 % des métaux deviennent non nucléaires et sont conventionnels. Pour 100 tonnes de métal entrant, après traitement de ces 100 tonnes, il y a 85 tonnes de métal conventionnel, non radioactif, et 15 tonnes de déchets qui sont stockées au sein de l'endroit. L'installation sera une installation classée pour l'environnement, donc une ICPE soumise au contrôle par la DREAL. Je l'ai déjà dit, mais ce sera une installation qui permettra, après fusion, de produire des lingots conventionnels dont l'impact sera 300 fois plus faible que la radioactivité naturelle, sans impact sur la santé et sur l'environnement. C'est une première en France. Effectivement, le Code de l'environnement a été mis à jour récemment, il y a deux ans, mais ce n'est pas une première en Europe. Beaucoup de pays font de la libération et du recyclage de métaux très faiblement radioactifs. C'est le cas en Allemagne, c'est le cas en Grande-Bretagne et c'est aussi le cas en Suède. Nous avons, en Suède, une filiale qui s'appelle Cyclife Sweden, qui fait le même procédé que ferait le Technocentre à une échelle un peu plus réduite, mais c'est le même procédé qui existe depuis 1986. C'est donc un procédé qui est connu, robuste et éprouvé.

Quelques chiffres clés en complément. Le Technocentre, c'est important pour le territoire. Ce sont 200 emplois. Je l'ai dit et j'insiste, 200 emplois pérennes à partir de 2031, 300 en phase de travaux. L'investissement est important. L'investissement d'EDF est de 450 millions d'euros. La logique d'économie circulaire est illustrée par un chiffre. Une tonne d'acier recyclé, c'est 40 % d'économie par rapport à la même tonne produite à partir du minerai. C'est également, en complément, 60 % de gain en impact carbone associé au recyclage des métaux. Les produits de sortie et les métaux TFA, très faiblement activés, les métaux très faiblement radioactifs. Ces métaux, d'où proviennent-ils ? Ces métaux proviennent de l'industrie nucléaire actuelle, des centrales en exploitation. Au travers des maintenances, il y a une production de métaux peu, voire pas, voire très peu radioactifs et issus également des unités en cours de démantèlement. Actuellement en France, plusieurs installations sont en cours de démantèlement, qu'elles soient EDF ou non EDF. Bien entendu, la centrale de Fessenheim ferait partie des fournisseurs en métaux TFA. En termes de typologie, de quoi parle-t-on ? Vous avez ici, sur l'écran à droite, un composant que nous appelons un générateur de vapeur. C'est un énorme composant qui fait 400 tonnes, qui fait 30 mètres de long, 6 mètres de diamètre et à l'intérieur, c'est du vide. Vous imaginez bien que stocker ce type de composants prend une place inutile, et qui, en plus pourrait être revalorisée. Si nous regardons un petit peu justement quel est l'ensemble de ce type de matériaux, cela représente 500 000 tonnes. Sur au moins 40 ans, le gisement en France est de 500 000 tonnes. L'objectif du Technocentre est de traiter le gisement français, mais également du gisement européen. En faisant ce procédé de recyclage des métaux, ce sont 450 000 mètres cubes d'espace de stockage qui sont économisés et qui sont évités.

Les lingots produits, nous avons parlé des produits entrants, nous allons maintenant parler des produits sortants. Le projet Technocentre ne stockera rien. L'usine sera sur un procédé industriel et produira donc des lingots. L'usine produira des lingots d'acier ou de fonte. L'objectif est de faire de la boucle courte. Dit autrement, l'objectif est de nouer des partenariats avec des fonderies du Grand Est afin que ces aciers puissent, à la maille régionale, être retraités pour devenir un produit final. Il n'y aura aucune restriction sur le métal conventionnel produit. Il sera tout usage pour toute activité industrielle. Le projet est de produire des lingots d'une vingtaine de kilos. Cela a été dit tout à l'heure par la DGEC, la dérogation pour pouvoir procéder au recyclage des métaux est extrêmement stricte, extrêmement encadrée, qui sera assujéti à un grand nombre de contrôles que nous vous expliciterons après, pour

garantir qu'effectivement, l'impact de ce métal conventionnel est 300 fois moins radioactif que la radioactivité naturelle. Désormais, nous allons parler du procédé industriel et je vais donner la parole à Jérôme.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Monsieur JARRY, je prends juste la parole, si vous me le permettez. Vous parlez au futur et nous parlons au conditionnel. C'est juste une petite précision que je voulais apporter, mais nous continuons le débat.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Monsieur LAURE, je ne suis pas sûr que je réussirai à parler au conditionnel de suite. Je vais peut-être continuer au futur pour être cohérent avec mon collègue. Bonjour à toutes et à tous. Je vais prendre le relais pour vous présenter pas à pas le processus industriel qui va se dérouler au sein de l'installation une fois qu'elle sera mise en œuvre. En premier lieu, vous l'avez compris, il y a une étape de réception des différents composants métalliques. Ils peuvent prendre deux formes principales, dont les gros composants. Comme Monsieur JARRY vous l'a présenté tout à l'heure, un générateur de vapeur est, de facto, un gros composant, et puis, il y a un ensemble d'autres composants métalliques qui arriveront sous forme de containers sur l'installation et qui auront été découpés au préalable sur les sites de production. Une fois ces différents métaux réceptionnés au niveau de l'installation Technocentre, une première étape industrielle consiste à préparer ces métaux en vue de leur fusion avec, en fonction de leur caractéristique technique, plusieurs étapes, dont une décontamination éventuelle. Cela pourrait être le cas pour un certain nombre de générateurs de vapeur si nécessaire, une séquence de découpe, puisque vous comprenez que les gros composants du type générateur de vapeur devront être découpés pour pouvoir être ensuite introduits dans le four, et puis une séquence de tri qui permet de vérifier la qualité des différents métaux qui sont amenés au niveau de l'installation. Cette étape permet ensuite d'introduire dans le four un ensemble de métaux TFA valorisables. La fusion se produit dans un four à arc électrique qui a deux objectifs principaux. Le premier est de réaliser une séparation des impuretés éventuelles, qu'elles soient radioactives ou non, qui se trouvent à l'intérieur des métaux TFA. Une seconde qui est l'homogénéisation de la matière. Une fois le métal liquide, l'ensemble des phénomènes qui se produisent à l'intérieur du four permettent d'obtenir un métal homogène qui va permettre de caractériser précisément la matière et dont les prélèvements seront justement représentatifs des niveaux d'activité radiologique, mais aussi de la qualité chimique du bain de fusion.

Vous l'avez entendu tout à l'heure, Monsieur JARRY a précisé que 85 % est le taux de valorisation des métaux entrants. 15 % des 100 % entrants ne seront pas valorisés. Il s'agit donc des déchets radioactifs induits qui seront conditionnés et stockés dans les filières existantes actuellement et notamment au centre de stockage de l'ANDRA, dans l'Aube. In fine, le processus permet d'obtenir donc des lingots certifiés conformes pour une utilisation tout usage. Cela a été précisé tout à l'heure par Monsieur BOUYT. Quel que soit l'usage qui sera fait, ils seront sans impact sur la santé et l'environnement. Leur activité sera bien diminuée. Nous aurons donc bien une baisse d'activité entre les métaux TFA entrants et les lingots produits qui sera extrêmement significative au fur et à mesure de ce processus.

Cela a été précisé aussi tout à l'heure, un grand nombre de contrôles seront réalisés tout au long du processus. Que ce soit la réception des différents métaux, que ce soit au fur et à mesure des étapes du procédé de préparation de fusion ou au niveau de l'étape de fusion en elle-même. Les déchets radioactifs induits seront bien sûr contrôlés avant expédition vers les centres de stockage et les lingots, avant leur sortie de l'usine et l'envoi vers les aciéries qui les utiliseront dans le domaine conventionnel, seront, eux aussi, contrôlés. Au-delà des contrôles qui seront réalisés par l'exploitant de l'installation, la direction régionale de l'environnement, la DREAL qui aura autorité sur cette installation puisqu'elle sera une installation classée pour la protection de l'environnement, pourra réaliser, à tout moment, des contrôles et des inspections inopinées pour s'assurer que les dispositions techniques et organisationnelles qui sont nécessaires d'être mises en œuvre sont bien réalisées par l'exploitant de l'installation.

Je vous propose un petit focus sur le procédé de fusion. En haut à gauche, vous avez le schéma d'un four tel qu'il sera installé sur l'installation Technocentre. Dans ce four, les métaux que je vous ai présentés tout à l'heure, une fois préparés, sont introduits. Des électrodes génèrent des arcs électriques et permettent de chauffer ces métaux jusqu'à la température de fusion de 1 650 degrés, ce qui amène l'ensemble des métaux à se retrouver sous forme liquide dans un bain de fusion. C'est la partie que vous voyez en orange sur le dessin. Au fur et à mesure de l'étape de fusion, une couche superficielle qui s'appelle le laitier, que vous voyez en jaune, surnage au-dessus du bain de fusion et vers lequel, progressivement, les éléments radioactifs vont migrer. Il va permettre de concentrer la radioactivité et il sera bien sûr traité en tant que déchet radioactif et envoyé en centre de stockage. Les éléments les plus volatiles, quant à eux, seront vaporisés et ils seront collectés par un système de filtration spécifique

avec des filtres à très haute efficacité qui retiendront les poussières qui seront traitées en tant que déchet radioactif et permettra, de ce fait, d'obtenir une séparation des éléments radioactifs entre le liquide en fusion et les autres couches qui se produisent au sein de l'installation. Le deuxième enjeu de l'installation, vous l'avez compris, c'est d'obtenir un métal aux propriétés homogènes, ce qui garantit ensuite que les prélèvements et les analyses qui seront réalisées sur ce métal en fusion seront bien représentatives de la qualité de la matière du métal en fusion. Le principe du four de fusion permet, au travers des phénomènes physiques qui s'y produisent, de garantir une homogénéité du produit de sortie.

Si nous rentrons un peu plus dans le détail, cette fois sur l'installation Technocentre en elle-même, un petit retour sur son positionnement géographique. La parcelle envisagée pour l'installation du Technocentre se trouve juste au nord de la centrale nucléaire de Fessenheim sur une parcelle d'une surface de 15 hectares. L'installation projetée, vous l'avez sous les yeux. C'est une vue d'architecte préliminaire qui va vous permettre de situer l'installation et de voir les différents constituants. En haut du visuel, vous retrouvez le grand canal d'Alsace. En partie basse, la route départementale qui longe la centrale nucléaire de Fessenheim, et puis au milieu, vous pouvez deviner une voie ferrée qui est une voie ferrée existante qui sera conservée en vue d'être potentiellement utilisée dans le cadre du projet Technocentre. La pièce principale de l'installation qui est un four de fusion sera là où je viens de pointer, au niveau du bloc principal de l'usine. C'est un four de 25 tonnes, c'est-à-dire qu'il est chargé de 25 tonnes chaque fois qu'il est nécessaire de réaliser une coulée de métal. La production annuelle visée est de 20 000 tonnes de lingots par an. Des capacités d'entreposage qui ont pour objectif d'avoir des métaux suffisamment présents pour permettre un fonctionnement d'installation pendant 6 mois uniquement vont permettre de stocker, dans un bâtiment dédié, 5 générateurs de vapeur tels qu'ils vous ont été présentés tout à l'heure et un parc de stockage de 300 containers qui, là aussi, permettra de disposer des métaux déjà découpés et arrivant des différents sites de production.

Je vous propose de basculer sur une courte vidéo qui dure 2 minutes 30 et qui va vous permettre de visualiser de manière plus interactive l'installation Technocentre. Je vais me permettre de vous la commenter au fil de l'eau.

Diffusion d'un film.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Vous reconnaissez donc au fond les deux réacteurs de la Centrale nucléaire de Fessenheim et vous allez pouvoir visualiser dans quelques instants l'installation projetée du Technocentre dont vous connaissez maintenant l'objectif de produire des lingots utilisables tout usage sans impact sur la santé et l'environnement. Les aciers recyclés rentreront dans l'usine et produiront, comme nous l'avons déjà indiqué, 85 % de lingots recyclés et 15 % de résidus non recyclables qui seront stockés en tant que déchets radioactifs. Les métaux de petite taille seront triés et préparés, et les gros composants auront des ateliers spécifiques dans lesquels ils seront traités. Nous allons voir l'exemple d'un générateur de vapeur qui va, dans un premier temps, si c'est nécessaire, connaître une séquence de décontamination à des fins de radioprotection. Une fois cette séquence de décontamination réalisée, il va rejoindre l'atelier de découpe dans lequel il sera découpé pour être mis au gabarit et disposer de pièces qui vont pouvoir être introduites dans le four de fusion. Les métaux découpés seront positionnés dans ce que nous appelons des paniers qui seront insérés dans le four de fusion. La réaction des arcs électriques permettra la fusion et les différents processus de décontamination que je vous ai présenté. Le métal liquide sera ensuite transformé en lingots utilisables dans l'industrie conventionnelle. Les lingots seront bien sûr stockés en attente de départ vers les fonderies qui nous les achèteront et ils seront évacués après un contrôle final. Il y aura bien sûr une zone dédiée pour la gestion des déchets radioactifs induits par le processus. Ils seront conditionnés, comme je l'ai dit, et envoyés dans les filières adaptées. Plusieurs niveaux de contrôle auront lieu, les contrôles en amont avant l'envoi vers le Technocentre, les contrôles à l'arrivée des différents colis, les contrôles tout au fur et à mesure du processus de valorisation et les contrôles à la sortie des lingots.

Je vous propose de continuer par un élément important pour le projet qui est la maîtrise des enjeux environnementaux. La maîtrise environnementale va se mettre en œuvre à différentes étapes de la vie du projet. Premièrement, à l'étape de l'aménagement du site et la phase chantier-construction en prenant en compte les enjeux liés à la présence de la faune et de la flore qui sont actuellement présents sur la parcelle, en prévoyant et en mettant en place des mesures pour limiter les nuisances lors des séquences de construction, que ce soient les nuisances qui ont transport, les nuisances liées à l'émission de bruit ou à l'émission de poussière. En phase de fonctionnement, je vais faire le focus sur trois points particuliers. Les effluents radioactifs liquides qui seront utilisés au sein de l'installation seront conditionnés et évacués vers un centre de stockage adapté. Il n'y aura donc pas d'effluents liquides

radioactifs rejetés dans le milieu naturel. Les émissions acoustiques seront évaluées en prenant en compte l'ensemble des séquences des opérations réalisées au sein de l'installation et comparées au niveau d'émissions acoustiques initiales. Une attention particulière sera portée à l'insertion paysagère de l'installation. Vous l'avez vu avec cette vue préliminaire d'architecte que je vous ai présenté, puisque nous avons commencé à travailler avec un cabinet d'architecte alsacien sur ce sujet important. Ce projet sera soumis à l'évaluation environnementale, c'est-à-dire que de manière systématique, une démarche consiste à éviter les nuisances, à réduire celles-ci si elles n'ont pu être évitées et à les compenser si ni l'évitement ni la réduction n'a permis de les éliminer et mises en œuvre de manière systématique sur les différents aspects du projet. Une étude d'impact environnementale sera adressée et fournie aux autorités avec le dossier de demande d'autorisation environnementale. L'avis de l'autorité environnementale, l'avis des collectivités territoriales et l'avis du public seront sollicités dans le cadre de cette évaluation environnementale et, à l'issue, si le projet obtient l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale, les prélèvements et les rejets seront encadrés par des dispositions dans ce même arrêté.

Le point suivant concerne là aussi un sujet important. C'est le sujet des transports. Je vais vous donner quelques éléments clés sur cette thématique. Le premier est le transport des gros composants. Vous l'avez vu, ce sont principalement des générateurs de vapeur. Ils seront transportés par vos multimodales, routières, maritimes, fluviales. Ils seront déchargés dans un port proche de l'installation Technocentre et acheminés sur les derniers kilomètres par vos routières. Pour les autres éléments métalliques qui arriveront en container, pour les déchets issus du processus industriel, pour les lingots qui seront produits par l'usine, la solution envisagée à date est un transport par voie routière. Pour autant, des variantes sont à l'étude pour étudier différents scénarios qui pourront combiner routier, ferré, fluvial. Un chiffre-clé, nous accueillerons maximum 15 générateurs de vapeur sur le Technocentre par an, ce qui représentera cinq à six transports fluviaux chaque année. Je vais passer la parole à Laurent pour vous donner le dernier support qui parle du calendrier prévisionnel.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Super. Il reste 1 minute 30 environ. C'est parfait.

M. Laurent JARRY – EDF

Merci, Jérôme. Je vais parler du calendrier prévisionnel. Effectivement, c'est du conditionnel, naturellement, en fonction des suites que donnera EDF suite au débat public. Pour le calendrier prévisionnel, le focus est que, tout d'abord, et je le rappelle, EDF a fait une saisine volontaire de la CNDP en début d'année. Débat public en cours. La suite à donner par EDF suite au débat public sera donnée – et c'est encadré en termes de timing – l'été prochain, en juin ou juillet 2025. Si le projet se poursuit, en 2025, il y aura le dépôt des différentes demandes d'autorisation. Je vous renvoie au webinaire qui est ce jeudi, le 17 octobre, qui est dédié spécialement sur le processus d'autorisation. Je n'en fais donc pas plus de détails ici. Il y aura un webinaire dédié pour cela. Le débat public, c'est un début dès la concertation et la consultation. Débat public, certes, mais il y aura aussi, si le projet se poursuit, en 2026, des consultations du public dans le cadre de la demande environnementale et également dans le cadre des demandes dérogatoires. Le calendrier prévisionnel indique une délivrance des autorisations en 2027 et ensuite, pour partir vers une séquence de travaux de l'installation entre 2027 et 2031, pour une mise en service projetée de l'usine en 2031.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci.

M. Laurent JARRY – EDF

Je vous remercie pour votre attention.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup pour le respect des temps de parole. Effectivement, ce jeudi qui arrive, de 19 heures à 21 heures, il y aura un webinaire qui est spécifiquement dédié aux questions du processus décisionnel. Je vous propose d'ouvrir le deuxième temps d'échange de cette réunion et recueillir vos questionnements à l'égard de ce projet puisqu'en fait, pour ouvrir le vrai débat et avoir l'ensemble de vos réactions, nous voudrions vous proposer d'attendre la prise de parole des trois intervenants et intervenantes qui vont aussi avoir des points de vue divers sur le projet. Si cela vous convient, plutôt des prises de position sur le projet. Avant cela, je souhaite préciser deux choses. Je vous invite vraiment à vous présenter, y compris à préciser si vous êtes membre d'une association, représentant d'une institution ou autres, de bien le mentionner. La deuxième chose, et cela n'a pas encore été dit, mais le débat public est une procédure codifiée. Le débat public, lorsque la commission nationale du débat public l'organise, c'est une procédure qui permet à toutes et tous à la fois de s'informer, mais aussi de débattre, y compris de l'opportunité même du projet et de ses alternatives. Nous tenions à le préciser,

parce que nous ne l'avions pas encore dit. Maintenant, nous vous proposons de prendre quelques questions sur le projet. C'est le moment, question de compréhension et d'approfondissement. Si cela vous convient, nous attendrons ensuite les prises de position des différents intervenants et intervenantes pour ouvrir le dernier temps d'échange qui sera beaucoup plus long. Je vais prendre aussi des paroles YouTube. Il y a Monsieur ici. J'ai trois mains levées. Bien haut. Madame. J'ai deux dames et Monsieur. Nous allons en prendre quatre pour commencer. Nous allons donc commencer par Monsieur qui est devant. Je vous ai vu, Mesdames, derrière. Je vous passe la parole juste après.

M. Christian ZIMMERMANN – Intervenant dans la salle

ZIMMERMANN Christian, conseiller régional du Grand Est. Avant, nous avons dit que l'ensemble des élus étaient pour ce projet. Il y a quand même un élu, dont moi, qui a les plus grandes réserves quant à ce projet. Tout d'abord, si nous sommes ici, c'est parce qu'il y a la fermeture de la centrale nucléaire qui était une aberration à la fois économique et écologique. Cela a coûté des millions d'euros à ce territoire.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Excusez-moi, Monsieur le conseiller régional. Je vous interromps, parce que la séquence dans laquelle nous sommes est plutôt de questionner EDF et si nous avons bien compris le projet, mais vous aurez la parole tout à l'heure, je vous le promets.

M. Christian ZIMMERMANN – Intervenant dans la salle

Moi, j'ai écouté tout à l'heure. Il y a quand même des gens qui ont peur. C'était dans la vidéo. Il y a des gens qui se posent des questions. Je l'ai écouté également dans la vidéo.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Nous allons y revenir. Si vous voulez bien, là, c'est vraiment la séquence question. Je suis désolée, c'est un peu contraint, mais promis, nous vous redonnons la parole tout à l'heure. Pour tout ce qui va être réaction, c'est après. Plutôt des questions de compréhension. Attendez, il y a deux dames à qui j'avais promis la parole derrière. Je fais par ordre d'arrivée, puis un Monsieur que j'ai vu. Après, je vous propose que l'on réponde et que l'on y revienne. Je n'oublie pas les internautes qui ont aussi posé des questions sur le projet et les personnes à l'extérieur. Monsieur, je vous propose de revenir vers vous dans la dernière séquence. Allez-y, Madame, s'il vous plaît.

Mme Danielle COUR – Intervenant dans la salle

Bonjour. Danielle COUR, adhérente à plusieurs associations environnementales. J'aimerais que soit apporté au compte rendu du débat public, un véritable dossier scientifique expliquant comment a été calculée la dose de 10 microsieverts à la population exposée dans son environnement quotidien à ces métaux, ici de cette fonderie. Première des choses. Je voudrais ajouter que toute dose de radioactivité, aussi faible soit-elle, a un effet sur la santé. Ce n'est pas moi qui le dis. C'est la CIPR, la Commission Internationale pour la Protection Radiologique. Il n'y a pas de seuil d'innocuité. J'aimerais aussi qu'EDF apporte également un véritable dossier scientifique expliquant les résultats de décontamination à l'issue de ces traitements. Monsieur JARRY a dit que ces métaux n'étaient pas radioactifs. Je peux vous donner, et en détail, l'exemple des données de la fonderie Carla en Allemagne. Ces résultats sont tout à fait mauvais. Si nous avons le temps, je vous les donne.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci. Je propose que l'on y revienne, mais je note la question sur la dose. Il y a une question à côté de vous, Madame, puis après, Monsieur, devant. Allez-y. Nous vous tenons le micro.

Mme Simone FEST – Intervenant dans la salle

Simone FEST. J'ai été candidate pour le Nouveau Front Populaire et totalement opposée à ce projet qui met en risque, en danger.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Est-ce que vous avez une question, Madame ?

Mme Simone FEST – Intervenant dans la salle

Oui. Moi, je suis inquiète, lorsque l'on parle de valorisation de déchets, qu'il reste des déchets radioactifs. Je ne comprends donc pas ce terme-là parce que, pour moi, il y a des disséminations de radioactivité par les transports puisque nous allons avoir des camions qui viennent de toute l'Europe. Ce n'est pas que, comme disait le petit gamin, « Est-ce que ce sont juste les métaux à côté de la centrale ? » Non. Ce sont toutes les centrales qui seront démantelées. Deuxièmement, je mets aussi en doute la santé pour les travailleurs, puisque là, nous allons découper des générateurs qui sont encore

radioactifs. Je demande tout simplement que l'on tienne compte du principe de précaution et j'aimerais le rappeler à Monsieur SCHELLENBERGER qui a été élu grâce à nos voix. Qu'il ne l'oublie pas, parce que nous, nous ne l'oublierons pas.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Madame. Il y avait une dernière intervention de Monsieur. Je note bien les réactions, mais, encore une fois, plutôt des questions. Monsieur, ici devant, s'il vous plaît.

M. Alain DIOT – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je suis Alain DIOT, membre de plusieurs associations environnementales du département et nationales. Je voudrais revenir sur ce que nous a dit EDF en parlant de son expérience de ce type de traitement, si j'ai bien compris, réalisé dans une usine en Suède. Cela va rejoindre la question qui vient d'être posée. Quels sont les constats que vous faites en Suède sur le taux de radioactivité constaté sur ces métaux en sortie du process ? Est-ce que les normes sont les mêmes en Suède que celles que vous avancez ici pour Fessenheim ? Pouvez-vous me dire quelle est la quantité de métaux que vous avez eu l'occasion de traiter et ce qui est sorti de cette usine aujourd'hui ? Quelles sont les filières utilisatrices et mieux encore, quelles sont les entreprises qui utilisent ces métaux ?

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci pour ces questions. Je vous propose de vous laisser la parole. Un petit mot pour vous dire quand même qu'il y a un atelier dédié aux questions d'impacts environnementaux et sanitaires. Nous reviendrons tout à l'heure sur les dates, mais il y a un atelier qui sera spécifiquement dédié à ces questions-là. La question sur la dose en microsievert, des questions sur la valorisation des déchets radioactifs. De ce que je comprends de la question de Madame, des questions aussi sur le risque de transport et les impacts sanitaires, puis la question sur le retour d'expérience de la Suède posée par Monsieur, s'il vous plaît.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Je vais débiter par donner des éléments d'éclairage sur la question qui traite des éléments scientifiques qui nous permettent aujourd'hui de concevoir l'installation et de préparer une installation qui sera conforme au Code de la santé publique, et qui permettra de garantir des lingots en produit de sortie qui généreront une exposition inférieure à 10 microsieverts par an. Cela a été cité à plusieurs reprises. Cela correspond à 300 fois moins que l'exposition naturelle moyenne en France. Le dossier de dérogation qui sera déposé auprès des autorités est en cours de préparation. Il sera déposé l'été prochain et c'est ce dossier de dérogation qui comprendra l'ensemble des éléments scientifiques et l'ensemble des éléments techniques qui seront mis à disposition des autorités pour qu'ils puissent, au cas par cas, comme cela a été présenté tout à l'heure par Monsieur BOUYT, analyser les éléments qu'EDF versera à ce dossier et sur lesquels cette administration pourra, en fonction du contenu de notre dossier, délivrer l'arrêté ministériel de dérogation au Code de la santé publique. Les études se réalisent et les éléments techniques seront versés dans l'étape ultérieure lors du dépôt du dossier de demande de dérogation et ils seront soumis, à ce moment-là, à l'avis du public, au travers d'une consultation du public dédiée à ce processus de demande de dérogation.

M. Laurent JARRY – EDF

Je vais répondre à la question sur la thématique du transport et sur la santé des travailleurs. Tout d'abord, je tiens à préciser qu'EDF est un industriel qui apporte une attention toute particulière à la santé, la sécurité et la maîtrise de l'environnement. D'un point de vue de radioprotection également. C'était vrai lorsque la centrale nucléaire était en exploitation et c'est encore le cas aujourd'hui dans le cadre du démantèlement. Ce sera aussi le cas demain dans le cadre de l'usine du Technocentre. Sur les transports, tout cela sera complété dans les différents ateliers. Sur les transports, il y a un atelier qui est prévu le 11 décembre. Tous les matériaux qui arriveront sur l'installation seront assujettis à des dossiers réglementaires de transport extrêmement stricts, encadrés, suivis et contrôlés par l'ASN. C'est le cas aujourd'hui dans le cadre de l'exploitation des centrales nucléaires. Nous allons expédier, l'année prochaine, des parties inférieures vers la Suède. Cela a été présenté en CLIS à chaque fois. Ce sont des dossiers que nous appelons SC03 qui sont des dossiers réglementaires. Ces pièces, ces générateurs de vapeur, ne sont pas contaminés en extérieur. Ils sont irradiants, mais ne sont pas contaminés en extérieur.

Ensuite, par rapport à la question de Monsieur sur le retour d'expérience suédois, effectivement, depuis 1986, l'usine en Suède, la filiale Cyclife Sweden, revalorise des métaux très faiblement radioactifs. Cette usine répond aux mêmes exigences de libération puisque la libération des métaux est issue d'une directive européenne. Tous les pays qui, en Europe, aujourd'hui, font de la libération, appliquent la directive européenne que nous appelons la directive Euratom et qui permet, selon un procédé, de fournir un métal conventionnel avec impact 300 fois plus faible que la radioactivité naturelle. Quelques chiffres

sur l'usine en Suède. Notre filiale a, depuis 1986, traité 45 000 tonnes de métaux et le taux de recyclage est de 95 %. Les métaux produits sont revendus directement par cette filiale auprès de clients suédois. Sachez que nos générateurs de vapeur qui ont été expédiés en Suède et qui ont été traités en Suède il y a deux ans ont été fondus et tous les lingots ont tout de suite été revendus auprès d'industriels suédois.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup pour ces éléments de réponse. Je vous propose de passer la parole à Alexandra qui suit le chat YouTube en direct et qui va nous relayer un petit peu ce qui se dit aussi par les internautes.

Mme Alexandra CHTEOUI – CPDP

Bonsoir. Merci aux intervenants et au public dans la salle. Merci également au public qui nous suit à distance puisqu'ils sont assez nombreux. Nous sommes une centaine ici. Les questions qu'ils nous relaient sont les mêmes qui ont été posées à peu près dans la salle. Nous proposons donc de les relayer plus tard lors de la dernière séance de questions-réponses.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup. Il y avait encore quelques mains levées. Je vais regarder aussi le haut. Je vous propose de nous concentrer sur des questions de compréhension et puis peut-être de passer à la salle à côté. Je vais prendre trois ou quatre questions. J'ai vu Monsieur et Monsieur au fond. Il y en a deux autres, mais je vous propose peut-être que nous les fassions tout à l'heure. Nous allons donc commencer par Monsieur ici, de ce côté-là, s'il vous plaît. C'est Monsieur ici en premier. Merci.

M. Bernard GOETSCHY – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Bernard GOETSCHY, représentant Alter Alsace Énergies et les écologistes Alsace. Suite à cette présentation très superficielle du projet par EDF puisqu'il n'y a aucun détail technique ni en amont ni en aval, j'avais quand même des questions sur, par exemple, les effluents gazeux dont nous n'avons absolument pas parlé et qui est un gros problème puisque dans ces métaux, il n'y a pas que de la ferraille. Ensuite, concernant l'évaluation floristique et faunistique, je demande à ce que cela soit fait par des associations locales qui connaissent parfaitement la biodiversité, la faune et la flore en Alsace, y compris un certain nombre de scientifiques locaux qui connaissent parfaitement le sujet. J'espère que cette demande sera prise en compte. Quelles sont les mesures de compensation qui sont prévues pour ces 15 hectares ? Il n'y a pas de détails. Ensuite, pour la dissémination des métaux dits conventionnels, mais qui restent radioactifs, si j'ai bien compris, comme ils ne sont plus considérés par la loi comme radioactifs, ils seront disséminés n'importe où. C'est absolument inacceptable. Ces déchets-là doivent être suivis et doivent être l'objet d'autorisations spéciales et d'usages où les risques pour l'humain et pour la biodiversité sont extrêmement limités. Or, nous ne parlons absolument pas de cette dissémination et nous ne limitons rien, ce qui est inacceptable. Nous pouvons retrouver cela dans des écoles, dans des hôpitaux, dans des endroits où les gens passent non pas une heure, deux heures ou un poste de travail, mais toute leur vie. L'exposition n'est donc pas la même lorsqu'elle est prolongée.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Monsieur. Après, j'avais un Monsieur à côté et un Monsieur en haut. S'il y a des dames aussi qui veulent s'exprimer, n'hésitez pas. Je prendrai Madame pour un équilibre et après, Monsieur ici. Excusez-moi. J'essaie de ne pas trop montrer du doigt. Allez-y.

M. Claude LEDERGERBER – Intervenant dans la salle

Claude LEDERGERBER, CSFR, comité pour la sauvegarde de Fessenheim et la plaine du Rhin, membre également de la CLIS de Fessenheim. Une question très simple. Ce Technocentre, que je nomme personnellement fonderie de métaux radioactifs – au moins, tout le monde le comprend, Technocentre, il y en a partout – est classé ICPE. Comment cela se fait-il que c'est ICPE alors que l'on nous a répété plusieurs fois dans cette soirée qu'il y aura des matières radioactives dans cette usine ?

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Est-ce que vous pouvez préciser, Monsieur, ICPE, s'il vous plaît ?

M. Claude LEDERGERBER – Intervenant dans la salle

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

C'est pour nos amis interprètes qui réalisent les traductions. Nous veillons à leur traduire autant que possible les acronymes. Ce n'était pas une question piège. C'était plutôt pour comprendre à la traduction.

M. Claude LEDERGERBER – Intervenant dans la salle

Par rapport à l'INB qui est l'Installation Nucléaire de Base. Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup. Il y avait Madame ici et après, deux questions au fond. Nous devons aussi passer à la salle là-bas. Madame ici, allez-y.

Mme Anne ROBIN – Intervenante dans la salle

Bonjour. Anne ROBIN. Je suis prestataire à la centrale. Je n'ai pas trop d'inquiétude. Je suis plutôt favorable à la construction de ce Technocentre. J'avais une question par rapport aux emplois. Vous avez indiqué qu'il y aurait 200 emplois. Est-ce que c'est pour la construction du bâtiment ou est-ce que ce sont 200 emplois pérennes après. Qu'est-ce que ce sera comme type d'emploi, s'il vous plaît ? Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Je vous propose qu'EDF puisse répondre à ces questions avec peut-être un petit mot de Monsieur LAURE auparavant sur la question du niveau de technicité de la présentation.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Oui. Vous évoquez le caractère superficiel de cette présentation. J'ai parlé tout à l'heure d'une présentation transversale. Je pense que tous ceux qui sont très intéressés par le Technocentre et quelques spécialistes sont déçus ou en tout cas insatisfaits du niveau de précision de cette présentation, mais d'une certaine façon, c'était notre demande. Nous assumons, commission du débat public, la nature de cette présentation d'aujourd'hui. Il fallait qu'en 25 minutes, pour donner la parole ensuite à d'autres qui vont intervenir maintenant, EDF puisse présenter son projet et, bien entendu, sans rentrer dans le détail des choses. Le détail des choses va commencer. Nous vous présenterons tout à l'heure les différents ateliers d'approfondissement qui seront présentés sur les enjeux de santé publique, d'environnement, de transport, d'aménagement du territoire et d'emploi. Il y aura quelques réponses qui seront apportées aujourd'hui, mais je vous invite vraiment à poursuivre votre intérêt et à développer votre intérêt à poursuivre votre connaissance au travers de ces présentations.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Je vais débiter pour les éléments de réponse. Premièrement, les inventaires faune-flore qui sont réalisés sur la parcelle sur laquelle le Technocentre est envisagé sont réalisés par un bureau d'études spécialisées. C'est ce qui est défini dans le cadre de l'évaluation environnementale et c'est un bureau d'études spécialisées qui réalisent donc ces inventaires. C'est sur la base de ces inventaires qu'ensuite, la démarche que je vous ai présentée tout à l'heure, la démarche ERC, est mise en œuvre. En première mesure, l'objectif est d'éviter d'impacter la biodiversité. Pour ce faire, à titre d'exemple, les bâtiments tertiaires de la centrale de Fessenheim qui peuvent être nécessaires à l'exploitation du Technocentre sont visés d'être maintenus et d'être conservés pour pouvoir être utilisés lors de la phase d'exploitation de l'installation du Technocentre, tout cela dans un objectif de ne pas avoir à construire de nouveaux bâtiments administratifs et, de fait, d'éviter de la consommation de ressources. La séquence suivante, une fois les mesures d'évitement de mise en œuvre – et je vous en ai donné un exemple – et la séquence de réduction de l'impact environnemental de l'installation, cette séquence a débuté. Nous sommes en train de travailler, d'analyser les modalités dans lesquelles nous allons pouvoir concevoir l'usine, adapter l'usine pour préserver au mieux la ressource présente sur la parcelle. Ces activités vont se dérouler et, une nouvelle fois, elles feront partie du dossier qui sera déposé auprès de l'autorité compétente à l'été prochain. Les mesures de compensation viennent en fin. Si les mesures d'évitement et de réduction n'ont pas permis de préserver l'ensemble de la faune et de la flore présente sur la parcelle, des mesures de compensation seront mises en œuvre. Le travail, comme je vous l'ai indiqué, a débuté. Les mesures de compensation sont en réflexion et là aussi, elles feront partie du dossier d'autorisation environnementale qui sera déposée l'année prochaine. Je ne peux pas vous donner d'éléments à ce sujet, une nouvelle fois parce que les études se déroulent.

Sur le sujet des effluents gazeux, en ce qui concerne les effluents gazeux, ce type d'installation de fonderie est connue. Les émissions gazeuses liées à ce type d'installation sont réglementées. Il existe un cadre qui définit donc les valeurs limites à respecter. L'installation Technocentre s'intégrera dans ce cadre et respectera les limites réglementaires. Pour la composante ICPE et le statut ICPE qui est un point important, l'installation, de par l'ensemble de l'activité radiologique présente à tout instant, respectera les seuils légaux selon lesquels elle aura un statut d'installation classé pour la protection de l'environnement. Le dossier sera déposé une nouvelle fois en ce sens auprès de la direction régionale de l'environnement. La DREAL analysera le dossier et confirmera, le cas échéant, le statut ICPE de l'installation. Le projet d'EDF est bien de concevoir une installation de statut ICPE au regard du faible niveau de radioactivité qui sera présent à tout instant sur l'installation. Comme je l'ai indiqué tout à

l'heure, la DREAL qui, de fait, sera autorité compétente, pourra réaliser l'ensemble des contrôles et l'ensemble des inspections nécessaires.

M. Laurent JARRY – EDF

Je vais compléter sur la partie santé.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Il y avait une question sur les risques et les suivis.

M. Laurent JARRY – EDF

Tout d'abord, sur la partie, c'est bien le processus dérogatoire. Je rappelle que la loi a évolué. Le Code de l'environnement a évolué et c'est donc bien dispositif dérogatoire qui fait qu'avec la mise en œuvre de ce procédé du Technocentre, avec les contrôles associés, qu'au final, le Technocentre produira un métal conventionnel dont l'impact est 300 fois plus faible que la radioactivité naturelle. Un exemple. En France, la radioactivité naturelle, je prends une unité, mais ce sont 3 millisieverts, une unité de 3. Lorsque l'on vit en Bretagne tout le temps, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, on intègre une dose de 3 millisieverts. Le métal produit aura un impact 300 fois plus faible. Cela équivaut à entre un et deux jours de présence en Bretagne. Ensuite, pour répondre à la question de Madame sur les emplois, il y a bien deux temps. Il y a un temps de construction de l'usine qui génèrera forcément une activité industrielle pour les entreprises qui vont construire l'usine, soit 300 emplois. Pour la phase pérenne d'exploitation de l'installation, à partir de 2031, pendant au moins 40 ans, l'impact en termes d'emplois est de 200 personnes sur des métiers extrêmement variés, notamment des métiers d'électromécaniciens, des métiers d'électriciens, des métiers de chaudronniers, des métiers un peu plus transverses sur la maîtrise de l'environnement et des métiers de qualitatifs puisque forcément, nous l'avons vu et Jérôme l'a présenté, beaucoup de contrôle et beaucoup d'assurance qualité qui nécessite donc des qualitatifs pour garantir que le produit final est bien conforme au procédé dérogatoire.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Monsieur BAVEREL, une demande de précision. Vous avez indiqué qu'EDF avait fait le choix de bureau d'études pour faire les évaluations environnementales. Est-ce que, dans votre réflexion, vous avez envisagé à un moment donné d'associer les associations comme cela vient d'être proposé et est-ce que dans le dispositif, ces associations pourraient être éventuellement associées et de quelle façon ? Je ne sais pas quelle est votre réponse.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Par le passé, il n'a pas été l'objet d'associer des associations aujourd'hui à la réalisation de ces inventaires faune-flore qui sont réglementaires et qui doivent être réalisés par un bureau d'études, une nouvelle fois, spécialisé. L'une des possibilités pour associer certaines associations serait, dans le cadre de la compensation environnementale qui devrait être mise en œuvre, d'associer des associations spécialistes du domaine pour nous aider dans les actions de compensation que nous aurons à mener.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci pour ces éléments de précision. Je vous ai bien vu, mais malheureusement, le temps file un peu. Vous allez donc peut-être passer au troisième temps parce que je voudrais prendre des questions. Cela a été dit tout à l'heure. Il y a aussi une salle là-bas et vous avez pointé tout à l'heure, mais j'ai bien vu. Tout à l'heure, je vous invite à lever la main en premier. Je n'oublie pas aussi Monsieur et vous êtes au fond. Il y a beaucoup de questions, mais après, nous aurons un temps d'échange plus long autour du projet de 40 minutes. Je reviendrai d'abord vers Monsieur. Vous avez dit tout à l'heure que c'est un peu frustrant pour les gens qui ne suivent pas. Je vais donc proposer que l'on prenne une ou deux questions de compréhension. Je ne sais pas trop comment cela va se gérer d'un point de vue logistique. Je laisse les membres de la CPDP nous ramener, s'il vous plaît, les personnes pour prendre une ou deux questions. Je pense qu'il faudra parler un petit peu fort.

M. Florent KEMPFER – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je suis Florent KEMPFER. Je suis directeur adjoint d'un centre de formation. Je souhaiterais savoir comment seront formés les personnels à la fois pour la construction et pour l'exploitation.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Je vous laisse répondre parce qu'il n'y a pas d'autres questions là-bas. Après, nous donnerons la parole aux intervenants et aux intervenantes.

M. Laurent JARRY – EDF

Merci pour la question. C'est un sujet effectivement extrêmement important. Tout à l'heure, Madame a posé la question sur les emplois. La thématique formation qui, d'ailleurs, fera l'objet d'un atelier le 11 décembre est extrêmement important. Au sein du territoire, il y a plusieurs acteurs industriels qui ont des projets et nous travaillons déjà avec eux. Je pense à Liebherr et je pense à Constellium qui ont des projets de nouvelles installations ou d'extensions. Le sujet de l'attractivité, le sujet du développement des compétences, d'avoir la bonne compétence en temps et en heure pour faire fonctionner l'usine est un vrai sujet. Nous avons donc prévu de travailler avec les écoles. Nous avons déjà des partenariats qui sont noués avec plusieurs types d'écoles. C'est le cas pour le lycée professionnel d'Obernai. Nous avons des connexions de convention avec l'IUT de Mulhouse. Nous avons également des partenariats avec des écoles d'ingénieurs du Grand Est, à Nancy ou Metz. Également, des connexions avec les écoles de Strasbourg. C'est effectivement une vraie thématique et nous pourrions nous appuyer sur les conventions qui sont déjà en vigueur dans le cas de la centrale en démantèlement pour pouvoir les poursuivre dans le cadre du Technocentre.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup. Je reviens tout à l'heure et je ne vous oublie pas, j'ai bien vu les mains levées, mais je vous propose, parce que c'était aussi un souhait de la commission particulière du débat public, de vous proposer aussi différents points de vue ce soir sur le projet. Je vous propose donc de laisser la parole à trois intervenants et intervenantes. Nous allons commencer par Monsieur ROMARY qui est directeur maîtrise d'ouvrage démantèlement et déchets chez ORANO, pour une prise de parole de 8 minutes. Vous avez normalement des micros. Allez-y.

M. Jean-Michel ROMARY – ORANO

Bonsoir à toutes et à tous. Merci de me laisser l'opportunité d'intervenir dans ce débat. Je vais intervenir pour déjà essayer d'éclairer aussi certaines questions qui ont été posées d'une part, et puis d'autre part, surtout pour décrire quels sont les enjeux d'ORANO par rapport à ce projet parce que nous avons des besoins et vous le verrez en fin d'intervention. J'ai quelques planches à passer.

J'ai entendu un Monsieur tout à l'heure qui disait « On ne parle pas d'AREVA ? » Non, nous ne parlons pas d'AREVA. Maintenant, ça s'appelle ORANO dont les activités sont ici. Nous sommes un acteur clé du cycle du combustible. Nous valorisons notamment des matières et j'y reviendrai un peu. Cela permettra de faire des ponts avec ce que nous évoquons aujourd'hui dans le cas du Technocentre pour nos clients. Nous vendons des services associés à tout cela. Cela nous permet d'intervenir sur l'ensemble du cycle du combustible tel qu'il est décrit ici. Nous avons plusieurs plateformes industrielles. Il y a des plateformes sur la partie amont du cycle. Sur les trois premières, on extrait l'uranium, mais plus en France. C'est de longue date, Maintenant, c'est à l'étranger. Nous vendons cet uranium aux électriciens et ensuite, nous leur vendons des services pour transformer cet uranium et pouvoir l'utiliser dans les centrales nucléaires. Lorsque je dis « électriciens », ORANO vend pour EDF, bien entendu, mais aussi pour d'autres électriciens étrangers. La première étape, et je la décris pour permettre de faire aussi le lien avec ce que je vais dire un peu plus loin. C'est une étape de conversion. Nous transformons l'uranium pour pouvoir ensuite être capable de l'enrichir – nous disons cela comme ça – rajouter et concentrer l'isotope le plus important pour la réaction nucléaire dans le réacteur nucléaire. Cette première étape de conversion se fait à Malvézi qui est une ICPE. Pour autant, nous manipulons beaucoup d'uranium. Il y a une petite INB d'entreposage.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Pouvez-vous préciser INB et ICPE ?

M. Jean-Michel ROMARY – ORANO

C'est ce que nous avons dit tout à l'heure, ICPE pour installation classée pour la protection de l'environnement et INB, installation nucléaire de base. Le procédé de conversion de l'uranium fait l'objet d'une ICPE. Il y a certes un entreposage qui est une installation nucléaire de base, mais un entreposage qui n'est plus utilisé aujourd'hui, d'anciens résidus qui ont des traces d'uranium plus importantes et qui sont donc gérés à part, mais qui ne sont pas du tout dans le flux habituel de production. Toute la production est donc une ICPE. Une deuxième étape ensuite qui se passe au Tricastin, de conversion. Ensuite, l'étape fameuse d'enrichissement. Je dis fameuse, puisque c'est elle qui – et nous allons le voir tout à l'heure – va générer le plus de métaux potentiellement valorisables au travers du Technocentre. Une fois que cet uranium est enrichi, nous pouvons le transformer en combustibles nucléaires. Cette fabrication se fait en France par Framatome. Ensuite, cela est chargé dans les réacteurs d'EDF et ORANO intervient à nouveau sur ce que nous appelons l'aval du cycle pour traiter les combustibles usés, séparer la matière valorisable des déchets et nous parlons bien aussi ici de valorisation de matière. Par ailleurs, nous vendons un certain nombre de services autour de cela qui sont transverses,

notamment sur le transport. Nous parlions de transport tout à l'heure. Nous avons une maîtrise des transports par rapport à cela et bien sûr que lorsque nous transportons, nous ne disséminons pas de matières ou de traces de radioactivité sur les routes.

Fort de cette expérience, depuis 55 ans, recycle des combustibles usés notamment, mais nous valorisons aussi des matières. Nous avons constaté, et de longue date, que le recyclage avait quand même un certain nombre de vertus et que cela avait notamment la vertu de réduire le volume de déchets et la radioactivité de ces déchets. Dans un principe d'économie circulaire, nous économisons la matière première et ainsi, en France, 10 % actuellement des combustibles sont retraités et cela correspond à 10 % de la production d'électricité nucléaire actuellement faite en France. Avec les développements que nous sommes en train de faire, nous avons l'ambition d'atteindre à peu près 40 %. Nous comprenons bien que pour ORANO, l'objectif de valoriser est important. Cela s'inscrit en plus dans le cadre du PNGMDR qui est le plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs. Nous avons pris un certain nombre d'engagements au travers de ce plan et nous sommes bien engagés là-dessus. Nous ne nous arrêtons pas aux matières nucléaires que j'évoquais tout à l'heure. Nous nous intéressons aussi beaucoup aux substances faiblement radioactives qui sont l'objet de notre discussion d'aujourd'hui. Ce n'est pas nouveau et ce n'est pas simplement dans le cas du Technocentre. Nous le faisons d'une manière très systémique, mais sur l'ensemble des enjeux de valorisation, nous avons regardé ce que cela voulait dire, de valoriser ces fameuses substances faiblement radioactives. Il faut d'abord un cadre réglementaire et cela a été dit tout à l'heure par la DGEC. Il existe, nous pouvons l'utiliser et nous pouvons nous y inscrire. C'est un préalable à toute chose. Si le cadre réglementaire n'est pas là, ce n'est pas la peine de continuer. Nous n'aurons pas ensuite les autorisations nécessaires pour utiliser les installations que nous aurions éventuellement développées.

Ensuite, il y a un enjeu technique qui consiste à choisir la bonne technologie que nous utiliserons pour traiter et valoriser les matières ou les métaux, en l'occurrence ici. Nous devons donc tester, nous devons qualifier, nous devons démontrer l'absence d'impact environnemental. Tout cela a été expliqué par EDF tout à l'heure. Ce qui est important aussi, c'est que nous devons concevoir une installation optimisée, c'est-à-dire qu'il faut qu'elle soit économe en ressources, qu'elle soit aussi économe globalement en termes de consommation un peu générale et qui a peu d'impact environnemental. Il y a ensuite un enjeu économique. Cet enjeu économique, nous essayons d'évaluer la compétitivité d'une filière que nous pourrions développer par rapport au coût actuel des filières existantes. En l'occurrence, sur les métaux, la filière actuelle qui existe est d'envoyer cela, et cela a été dit, au stockage à l'ANDRA. Nous allons donc comparer le coût de cette filière à un coût de stockage. Cela nous permettra de juger de l'intérêt économique de la mise en œuvre d'une telle filière. Bien sûr, si, en plus, cela crée des emplois – et cela a aussi été évoqué – c'est un critère également positif de décision quant à la mise en œuvre de la filière. Bien sûr, aussi, l'économie de ressources. Cela a été évoqué. Cela participera à la démonstration et à l'acceptation sociétale de la solution mise en œuvre. C'était des choses assez génériques que je vous ai présenté là, mais cela fait bien partie de la réflexion d'ORANO. Lorsque nous avons identifié des matériaux qui, potentiellement, pourraient être valorisables, nous rentrons dans cette réflexion et nous regardons les solutions possibles.

Quels sont concrètement les besoins pour ce qui concerne ORANO ? J'ai évoqué quelques installations. Le plus gros besoin vient de l'ancienne usine d'enrichissement d'uranium qui est au Tricastin, qui s'appelle George BESSE 1, puisque désormais, il y a George BESSE 2. Il y aura, issu du démantèlement des équipements qui permettaient de faire l'enrichissement et que nous appelons les diffuseurs, 136 000 tonnes de métaux. Nous avons à peu près 70 000 tonnes d'autres métaux qui viennent d'autres installations, dont celle de Malvési et en particulier des fûts. Grosso modo, cela fait à peu près, pour faire simplement, 200 000 tonnes sur les 500 000 tonnes qui étaient évoquées tout à l'heure. On voit que nous serions potentiellement un gros sous-utilisateur du Technocentre. Nous avons une radioactivité qui est assez spécifique puisque c'est de l'uranium. Nous avons parlé d'activation, nous avons parlé de contamination. Nous sommes plutôt sur la contamination à l'uranium. L'installation de fusion, aujourd'hui, ces métaux-là, tels qu'ils existent, ont déjà été décontaminés. L'installation de fusion permettra d'atteindre une décontamination complète – cela a aussi été expliqué – grâce au laitier et grâce à la formation du laitier. Pour nos besoins, à partir de 2042, l'ensemble des diffuseurs ont été démontés et découpés et nous aurons donc besoin à ce moment-là d'un four de fusion. Nous voyons que nous sommes largement compatibles avec ce qui a été annoncé tout à l'heure par EDF sur le Technocentre. D'autres fûts pourraient arriver avant puisqu'aujourd'hui, nous avons déjà des fûts à Malvési, par exemple, et ces fûts-là pourraient être disponibles.

Pour nous, en conclusion, la fusion reste la solution privilégiée. Vous entendez que je parle de fusion. La partie tri et décontamination qui a été évoquée dans le cadre du Technocentre n'intéresse pas ORANO. Nous sommes intéressés uniquement par la partie fusion parce que nous avons des métaux déjà prêts à être mis dans un four de fusion. Dans ce sens, nous avons donc lancé un travail commun avec EDF qui a permis d'avancer vers la solution du Technocentre. Dans un second temps, nous nous

sommes réparti les responsabilités. C'est quand même le métier d'EDF de faire et de construire ce type d'installation. Ils ont l'exemple en Suède comme cela a été évoqué. Chacun a repris son rôle et ses responsabilités. Nous confirmons donc bien l'intérêt que nous avons sur un Technocentre avec toutefois une réserve. Il faut que cela respecte tous les critères de sûreté d'exploitation et surtout, que cela soit à un coût compétitif par rapport à ce que je vous ai mentionné tout à l'heure en termes de cibles.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup pour cette présentation. Je vous propose maintenant que nous entendions Myrto TRIPATHI en sa qualité de présidente et fondatrice de l'association « Les Voix du Nucléaire ». Même exercice. Merci pour le passage de micro. Vous avez la main sur les diapos et vous avez 8 minutes également.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Bonjour à tous. Merci beaucoup. Merci de votre accueil de nouveau à Fessenheim. Nous avons voulu commencer avec les Voix. Nous sommes une association citoyenne de bénévoles, quelques ingénieurs et scientifiques, mais pas seulement, et beaucoup de gens qui n'ont rien à voir avec la filière nucléaire, mais reconnaissent le rôle de l'énergie nucléaire, d'abord dans les combats de climat et d'environnement, mais aussi comme socle du modèle social français. Nous avons voulu commencer avec cette image que vous reconnaissez qui est donc, vous l'avez reconnue, la centrale nucléaire de Fessenheim qui, lorsqu'elle était là, permettait d'éviter 6 à 10 millions de tonnes de CO2 émis par an grâce à elle. Centrale qui, d'abord, a été fermée, rappelons-le ici, sans concertation, sans débat public et d'ailleurs sans base scientifique aucune. C'était une décision politique qui a été prise – et c'est désormais reconnu – un peu à la va-vite et puis finalement, le Technocentre, pour nous, est une chance

...

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Vous aurez la possibilité tout à l'heure de poser vos questions aux intervenants. Excusez-moi. Je vous coupe juste un peu pour rappeler le principe. Tout à l'heure, les intervenantes et intervenants vont rester à la tribune et vous aurez la possibilité de leur poser des questions. J'entends qu'il y a une question sur les chiffres évoqués. Notez-là. Je vous redonne la parole tout à l'heure.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Merci beaucoup. Le Technocentre, pour nous, est une chance en tant que telle pour l'environnement, le climat et pour l'économie, mais aussi en tant que soutien du parc nucléaire français qui permet, en 40 ans de retour d'expérience, de constater que les Français bénéficient de l'une des électricités les moins chères d'Europe. Le parc nucléaire français permet de décarboner 30 % de la plaque européenne et est aujourd'hui le seul pays du G7 avec un système électrique décarboné grâce au nucléaire et aux 12 % d'hydroélectricité supplémentaire. Qui sommes-nous ? Je vous l'ai dit rapidement. C'est la slide suivante. Nous sommes une association de défense de l'environnement en soutien à l'énergie nucléaire. Notre rôle est de faire reconnaître le rôle de l'énergie nucléaire dans la transition énergétique avec toutes les autres énergies bas carbone, éolien, solaire et hydroélectricité, et aussi, de fournir, aux industriels de la filière, un interlocuteur qui soit exigeant, indépendant, mais constructif, ce qui a peut-être un petit peu manqué jusqu'à maintenant. Nous représentons l'exigence citoyenne de vouloir bénéficier de nucléaire dans les meilleures conditions possibles et de manière optimale pour les populations et les finances publiques. Nous participons au débat de plusieurs manières, consultation, débat public, événement près de la population, médias et autres.

Nous soutenons l'énergie nucléaire, pas en tant que telle, à cause des bénéfices qu'elle apporte et ce n'est pas de la magie. Ce sont des propriétés physiques qui lui sont propres, la densité, le caractère bas carbone, le fait que cela soit mûre d'ores et déjà. Nous pouvons les déployer industriellement. Maintenant, ce sont des énergies dont nous disposons, sachant qu'il faut que nous ayons décarboné l'ensemble de nos sociétés dans 26 ans, ce qui est quand même très court. Nous valorisons le débat. Nous pensons que chacun a droit à son opinion et qu'elle soit respectée en tant que telle. Par contre, on promeut une assise sur des faits et des données scientifiquement véritables, ce qui nous semble important pour tous de respecter. Sur les déchets à très faible activité, il y a eu beaucoup de choses qui ont déjà été dites. Nous concernant, nous rappelons qu'une grande partie d'entre eux sont des déchets, désignés en tant que tels, quasiment administrativement parlant. C'est-à-dire que si vous avez votre paire de lunettes et que vous la laissez dans une poubelle en zone contrôlée, elle a beau ne pas être contaminée du tout, elle va être classée radioactive sans forcément l'être du tout. Cela a été rappelé à plusieurs reprises. Les taux de radioactivité vont être inférieurs de 300 fois à la radioactivité naturelle, radioactivité naturelle qui n'est pas un poison. C'est un élément de notre environnement, de la nature qui nous entoure, de nous-mêmes en tant que personne humaine puisque nous sommes radioactifs. Il est vrai que nous avons ce sujet dans l'association de la désinformation. Nous ne comprenons pas pourquoi il est répété plusieurs fois dans une assemblée comme celle-là que c'est 300 fois en dessous

de la radioactivité naturelle et donc parfaitement apte à être utilisé dans tous les usages, et que pour autant, certains continuent à répéter qu'il y a danger pour l'environnement et la santé, ce qui n'est absolument pas le cas. Pas démontré et pas démontrable, puisque scientifiquement impropre.

Nous rappellerons que ces taux de libération existent partout dans le monde. Il n'y a que la France, l'Espagne et la Corée du Sud qui ne les aient pas, ce qui veut dire que l'Allemagne et l'Autriche qui sont deux pays particulièrement anti-nucléaire – je vous le rappelle – font déjà cela depuis un certain temps. Ne pas faire ce projet de Technocentre, pour nous, c'est d'abord un déni de bon sens économique industriel, mais pour cela, je pense que c'est aux élus locaux, aux gens qui sont présents ici et qui vivent dans ces territoires de le dire, mais c'est aussi un contre-sens scientifique et pour nous, en particulier, une aberration écologique. Pourquoi une aberration écologique ? Je vais vous le faire en très résumé. Une tonne d'acier recyclé économise 1,7 tonne de minerai qui aurait été extrait d'une mine à ciel ouvert ou enterré, 0,45 tonne de coke, le matériau qui permet la fabrication de l'acier, qui est extrêmement carboné et que nous sommes obligés d'importer, 40 % d'eau économisée, 40 % d'énergie et 57 % de gaz à effet de serre. Je pense donc que toutes les associations environnementales qui sont présentes ici et qui se sont rappelées à l'assemblée depuis le début doivent, j'imagine, absolument être sensibles à ces éléments factuels et frappants de bénéfices environnementaux et écologiques.

Pour ce qui est du projet de territoire, la photo que vous voyez assez mal en bas était notre association qui manifestait contre l'écocide le 22 février 2020 et qui a constitué la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. J'ai rappelé les millions de tonnes de CO2 évités, mais il y a une réalité beaucoup plus locale qui vous appartient, qui sont les 1 400 emplois directs perdus, les 5 000 emplois qui dépendaient de la centrale qui seront péniblement compensés par 200 qui ne vont pas faire le boulot, mais ce Technocentre, c'est aussi faire perdurer la filière nucléaire française et éviter de se tirer une balle dans le pied une deuxième fois. Cette filière nucléaire française est aussi la réindustrialisation. C'est aussi pour cette raison qu'aujourd'hui, depuis plusieurs années, la France est en haut des attentes d'investissement d'industriels étrangers qui reviennent créer des emplois ici, créer de l'activité ici, et vous savez quoi ? Améliorer le bilan environnemental parce que nos réglementations sont meilleures, parce que nous évitons des transports et que nous consommons ce que nous produisons. Absolument. Aux dernières slides directement, cela est important pour nous parce que d'abord, il y a les multiples instances démocratiques de concertation et des décisions qui sous-tendent et ont sous-tendu ce projet et, de manière générale, la filière nucléaire et le retour d'expérience, ce que l'on sait de mettre en œuvre les choses, ce que l'on sait des impacts qui ont pu avoir lieu, c'est-à-dire, par exemple, que les déchets nucléaires en France, aujourd'hui, ne sont pas une pollution. Ce sont des déchets qui sont générés à l'intérieur du processus et gérés de part en part du processus, du début jusqu'à la fin, sans jamais être en contact ni avec les populations ni avec l'environnement. Ce ne sont donc pas des pollutions et cela fait une différence extrêmement importante. Nous espérons que tous les gens ici, sensibles aux questions de populations, de santé et d'environnement le sont tout autant sur toutes les autres pollutions qui, elles, sont réelles et dont nous subissons les impacts régulièrement. Je ne vais pas les couvrir, mais nous avons donc plusieurs questions, nous aussi, au maître d'ouvrage que je ne vais pas détailler, mais pour lesquelles nous comptons sur EDF pour nous apporter des éléments et essentiellement, des éléments simples et accessibles parce qu'il est bien entendu qu'il faut comprendre le projet avant de le juger et de donner son opinion sur un projet dont on n'a même pas entendu les éléments.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Madame TRIPATHI. Pour rappel, vous pourrez faire aussi un cahier d'acteur pour exprimer votre position et je rappelle aussi que dans le débat public, nous ne fonctionnons pas à l'applaudimètre non plus. Je le précise. Je vais donner maintenant la parole au président de l'association STOP Fessenheim, Monsieur HATZ, s'il vous plaît, qui a 15 minutes. Après, je vous redonne la parole. La présentation a fait réagir. Madame TRIPATHI, Monsieur ROMARY, Monsieur HATZ reviendront. Madame TRIPATHI, je vous inviterai à revenir pour réagir aux différents éléments. Monsieur HATZ, même exercice. Les intervenants ont respecté 15 minutes. Ensuite, nous ouvrirons un temps d'échange. Merci. S'il vous plaît, dans le public, nous restons courtois aussi. Merci.

M. André HATZ – STOP Fessenheim

Merci. Nous préférons l'appellation choisie par la CDPT, Technocentre, projet d'usine de recyclage, car à nos yeux, il ne s'agit pas du tout de valorisation. Vous avez compris le système des transports, des découpages, de la fusion. Tout cela vous a été expliqué. Ce qu'il ne vous a pas été dit, c'est ce que cela va devenir à la fin. Oui, certains parlent de Castrol, alors parlons de Castrol. En tout cas, à leur arrivée, ces métaux n'auront plus aucune traçabilité. Dès lors qu'ils seront sortis du Technocentre, il n'y aura plus aucune traçabilité. Nous allons dévaloriser la filière de l'acier. Le choix du lieu, il y a vraiment une méconnaissance de l'histoire. Entendez quand même qu'il y a 48 organisations alsaciennes et badoises qui ont signé la déclaration de Fessenheim pour refuser ce Technocentre et toute nouvelle installation nucléaire. Serait-ce oublier les combats qui ont été menés il y a 50 ans, Marckolsheim, l'usine de

stéarates de plomb, Fessenheim, les tranches 3 et 4, Wyhl, la centrale nucléaire sur la rive droite du Rhin et Gerstheim, la centrale nucléaire ? Tous ces projets qui, grâce à la solidarité des populations, du pays de Bade et d'Alsace, ont pu être écartés. Merci à elles. Il y a aussi la perte de crédibilité de la parole de la France. La solidarité franco-allemande, c'est également le traité d'Aix-la-Chapelle qui est mis à mal. Il s'agirait de projeter des activités innovantes pour la transition énergétique et non pas un ferrailleur du nucléaire. Il y a par ailleurs également le projet de territoire. EDF a essayé d'introduire ce cavalier du Technocentre dans le projet de territoire, mais ce qu'EDF se garde bien de dire, c'est la dernière phrase qui a été signée par tous les signataires. « À ce stade, le projet de Technocentre ne fait pas l'objet d'un accord ». Se pose également pour le lieu, la piètre image pour l'Alsace et un repoussoir pour les entreprises françaises et allemandes, et une inconséquence effroyable. Regardez bien cette image. Elle vient d'EDF. Le Technocentre se situe 8,50 mètres en contrebas du grand canal d'Alsace alors que nous sommes en zone sismique. Imaginez – personne ne le souhaite – une rupture de la digue en cas de tremblement de terre. Le Technocentre serait submergé et il y aurait une dissémination irréversible de la radioactivité dans la nappe phréatique, comme si STOCAMINE ne nous suffisait pas.

EDF cherche donc des échappatoires, échappatoires au droit français dont nous devrions nous prévaloir puisque normalement, les substances radioactives ne peuvent ni être réutilisées ni être recyclées, mais la France croule sous ces déchets nucléaires. Alors, il y a eu, en 2022, le plan national de gestion des matériaux et déchets radioactifs qui ont abouti à ce décret qui prévoit effectivement des dérogations aux interdictions, encore faudrait-il satisfaire à certaines conditions. Elles sont notées là, en bas, « motifs impérieux d'intérêt public, absence d'autres solutions satisfaisantes et pas d'atteinte à l'état de conservation favorable des espèces ou des habitats ». Observons qu'EDF prévoit de traiter 20 000 tonnes par an pendant 40 ans, c'est-à-dire 500 000 tonnes de gisement français, en plus des imports de métaux très faible activité de l'international pour rentabiliser. Je pense que les autres pays européens sont contents de nous envoyer ce dont ils ne savent pas quoi faire, puis de revendre ces métaux sans aucune traçabilité sur le marché. Alors, nous l'affirmons. Il ne s'agit plus de dérogations ciblées, mais d'un système organisé conduisant à une dissémination radioactive irréversible. Rappelons quand même qu'en 2016, l'ASN écrivait dans son arrêt que la mise en place de seuil de libération poserait notamment les problèmes suivants. Ils parlaient des mesures préalables à la libération qui seraient complexes et longues, du public qui pourrait être exposé, de dissémination volontaire et généralisée de substances qui paraissent difficilement compatibles avec les principes de justification et d'optimisation, et qu'une telle mise en place pourrait inciter au recours à la dilution, pratique difficilement détectable. L'ASN réaffirmait que la gestion de déchets radioactifs TFA doit rester fondée sur le lieu d'origine des déchets, garantir leur traçabilité grâce à des filières spécifiques depuis la production jusqu'au stockage. Ce principe est donc incompatible avec les seuils de libération.

EDF n'aime peut-être pas beaucoup l'ASN et le fait d'échapper au statut d'installation nucléaire de base pour devenir une ICPE lui permettra peut-être d'éviter certains contrôles inopinés de l'ASN. Ils aimait bien venir à Fessenheim. On nous dit aussi qu'il y a d'autres installations en Europe. Parlons de celles que nous connaissons. Cyclife Sweden, oui, vous avez envoyé 6 demi-générateurs de vapeur de Fessenheim là-bas. Vous en avez parlé. Il y a Carla à Krefeld en Allemagne qui est cinq fois plus petit que ne le serait le projet de Technocentre qui produit des lingots et des granulats pour les containers. Les données que nous avons recueillies de Carla montrent les mauvais résultats de la décontamination et 17 radionucléides seulement ont été documentés. Vous trouverez cela dans le Trait d'Union de la Criirad. Cyclife à Centraco, Cyclife est un centre de traitement de conditionnement qui a pour objectif de réduire les volumes des déchets radioactifs. Il se trouve à Marcoule, dans le Gard. Cela permet de réduire les volumes. C'est très bien. Vous voyez sur l'image que c'est un générateur de vapeur qui vient de la Marine Nationale. Tout le long, les sous-marins ne sont pas très loin. En 2011, il y a quand même eu l'explosion d'un four avec un mort et quatre blessés dont un grave.

Les transports, trois types de transports, l'acheminement des métaux « sources », l'évacuation du laitier et autres résidus radioactifs et les transports des métaux recyclés vers les clients du marché. Cela ira dans tous les sens. Les métaux « sources », nous n'en avons plus parlé aujourd'hui, mais il a été question d'une plateforme Roll-on Roll-off de transbordement dans la zone d'activité EcoRhena, tout près du village de Nambshheim. Il y a également, au port de Neuf-Brisach, la grue dont Monsieur JARRY nous a parlé tout à l'heure. Vous voyez, les tracés rose et rouge correspondent à ces deux hypothèses. Il y a aussi un tracé vert. Celui-là vient du Tricastin. Tricastin, c'est très loin alors qu'il y a des possibilités là-bas, mais nous n'en voulons ni à Fessenheim ni au Tricastin, de ce Technocentre, bien évidemment. Tout cela passera par la route. Nos amis voisins de Nambshheim garderont un souvenir ému pour le calme qu'ils avaient connu. Ils ont déjà commencé à réagir. Vous voyez leurs banderoles. Nous avons, toujours pour les transports, l'évacuation du laitier. L'évacuation du laitier, c'est très radioactif et cela va parcourir nos routes et nos réseaux, soit dans des trains Castor, soit dans des camions. Se pose la question de la transparence parce que normalement, il y a une réglementation, mais très souvent, ces camions sont banalisés. Quelle sera l'information du public ? Le coût des protections policières ? Les dangers pour les transports banalisés ? Le surcoût par rapport à l'option zéro ?

Alors non, petit clin d'œil. Vos futures casseroles ne ressembleront pas à cela. C'est l'intelligence artificielle, mais l'intelligence humaine, c'est cela. C'est savoir que le nucléaire, la radioactivité, est inaudible, indolore, invisible, incolore, insensible. C'est-à-dire que demain, vous ne verrez pas de différence dans les produits de la vie courante qui arriveront chez vous. Pourtant, c'est avec cet acier de Fessenheim que la dissémination radioactive aura commencé. Quel impact sur notre santé ? Notre santé vaut plus que tous ces déchets radioactifs dont EDF ne sait plus quoi faire. En 1972, un scientifique canadien, Monsieur PETKAU, avait mis en évidence qu'une exposition durable à de faibles doses de radioactivité peut rendre la cellule plus fragile qu'une exposition brève à des doses plus élevées. Très récemment, l'IRSN, en avril 2024 a rapporté l'étude épidémiologique InWorks, laquelle conclut que les résultats globaux confortent l'hypothèse d'une absence de seuil pour le risque de cancer aux faibles doses et montrent que des expositions cumulées et étalées dans le temps peuvent entraîner un risque faible de cancer. Nous vous avons montré cette image. Je vous la remonte, mais je vous dis que le métal restera inhomogène également à la sortie du four. EDF affirme que le métal obtenu par refonte est homogène, mais ne peut pas le démontrer. Quid d'un véritable dossier scientifique expliquant que la répartition des radionucléides dans le métal est homogène ? Il y a aussi notre ressource en eau. Quelle perte de la ressource en eau pour les usages nobles, dont l'alimentation ? Il faudrait connaître les quantités d'eau nécessaires pour le nettoyage et la décontamination des métaux et des containers. Je ne l'ai pas trouvé dans le résumé qu'EDF a publié. L'eau sera-t-elle achetée ? Quelle sera la réalité des coûts ? Elle sera puisée dans nappe phréatique, ai-je lu. Où vont les rejets ? La nature des pollutions induites, chimiques, radioactives, l'élévation des températures également et les conséquences pour le biotope. Rappelons quand même que les eaux du Rhin sont salmonicoles.

Il y a aussi notre environnement avec les traitements chimiques, les traitements de surface et autres. Nous disions « Quels sont les risques induits pour l'eau, pour l'air, pour les poussières ? » Quelles seront les pollutions sonores ? Quels sont les produits et la gestion en aval ? Quels sont les contrôles ? Les coûts ? Il semblerait bien que les filtres, même les plus puissants, n'arrivent pas à arrêter tous les isotopes. Nous aurons besoin d'informations là-dessus. On nous parle du bilan carbone en comparant cela avec la production d'acier neuf, mais restons sérieux. Comparons ce qui est comparable. Il s'agit de comparer l'hypothétique construction d'un Technocentre avec le stockage en surface ou en subsurface de ces générateurs de vapeur et autres métaux. Si là, vous faites le calcul, vous vous rendez compte que le bilan carbone, construction, exploitation, transport et démantèlement dans 40 ans sera bien plus négatif pour le Technocentre qu'il ne le serait avec cette solution plus douce. Se posera aussi la question de la quantité de chaleur, donc d'énergie envoyée directement dans l'environnement. L'emploi, on nous a parlé de 150, puis de 180. Aujourd'hui, c'est monté à 200 emplois créés, mais combien d'emplois perdus par effets repoussoirs et quel type d'emploi ? Parlons du cours de l'acier. Pour tenter de rentabiliser, EDF veut traiter de gros volumes et donc ne pas se limiter à la seule remise en circuit des installations nucléaires. De ce fait, EDF va inonder le marché public d'acier encore radioactif et c'est bien là le scandale.

En conclusion, un constat. Nous n'avons pas à faire face à une simple demande de dérogation ciblée, mais un système organisé conduisant à une dissémination radioactive irréversible dans le domaine public. Aucune traçabilité des produits recyclés dès lors qu'ils seront sortis du Technocentre donc personne ne sera responsable. En zone sismique, le Technocentre mettra en péril la plus grande nappe phréatique d'Europe. La France aura perdu sa crédibilité. La relation avec les pays voisins et l'image de l'Alsace seront bien abîmées. Les transports dangereux et les pollutions seront pour vous, pour le territoire. Notre santé et notre environnement seront menacés. C'est un projet flou et risqué. J'ai donc une requête pour EDF. Envisagez l'option zéro. Abandonnez ce projet de Technocentre. Développez ce que vous savez faire, les énergies renouvelables sur notre territoire. Il sera alors enfin possible de répondre à cette question que vous n'avez pas du tout abordée, « Quelle éthique ? » Pour la salle, un message. Il s'agit de notre territoire, de notre environnement, de notre eau, de notre air, de notre santé. Il s'agit donc de savoir dire non. Merci de votre attention.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Monsieur HATZ. Encore une fois, je vous invite à ne pas trop applaudir. Monsieur JARRY et Monsieur BAVEREL, je me tourne vers vous. J'imagine que vous avez des éléments de réponse et que vous avez envie de réagir, mais si cela vous convient, nous allons d'abord prendre les questions, les réactions et les observations. Nous avons donc vraiment le temps de débat. Il n'y a pas que des questions dans le débat public, il y a aussi des réactions. Je commence par Monsieur à qui j'avais promis la parole et puis, derrière, au fond. J'invite les intervenants aussi à nous rejoindre sur scène. Monsieur HATZ, si vous voulez bien revenir, parce que vous pouvez aussi questionner et interroger. Je vois que certains d'entre vous nous quittent. Nous allons essayer de terminer quand même aux alentours de 21h15 pour ne pas trop glisser. Je voulais vous avertir. Monsieur, peut-être, devant, puis les deux personnes au fond à qui je n'ai pas passé la parole. Nous prendrons aussi un petit peu de YouTube. Merci de me prévenir s'il y a d'autres questions dans l'autre salle. Allez-y, Monsieur.

M. Christian ZIMMERMANN – Intervenant dans la salle

S'il y a eu un enrichissement ce soir, je crois que c'est le débat qui l'a apporté. Je tiens à vous remercier de la qualité du débat parce que c'est vrai que nous avons pu échanger les pour et les pro pour ce Technocentre. Personnellement, je suis plutôt contre parce que l'Alsace a déjà payé un trop lourd tribut à l'écologie. Je me souviens encore, natif du Sundgau, du projet de la décharge de Bonfol où nous avons dû déstocker. L'industrie chimique a dû déstocker des tonnes et des tonnes de déchets de « seabag IT ». Ici, plus proche de nous, nous avons STOCAMINE où l'on nous a promis, dans le cadre d'une enquête publique à l'époque, que tout allait bien avec des experts qui étaient tous patentés des plus grandes écoles et nous nous retrouvons aujourd'hui avec des galeries qui sont en train de s'effondrer et qui mettent en cause la nappe phréatique d'Alsace. Je veux bien que nous ayons toutes les garanties et je peux comprendre les élus comme le corbeau et le renard à qui l'on tend un fromage avec les millions d'euros que l'on nous a pris d'abord sur ce territoire et que l'on veut nous retourner en mettant en place une décharge nucléaire. J'exprime donc, en tant qu'élus régional, mes plus grandes réserves quant à ce projet.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup pour cette prise de parole. S'il vous plaît, les deux prises de parole au fond à qui j'ai promis la parole tout à l'heure. Je vous la donne. Ensuite, Monsieur devant. Je vous ai bien vu. Madame et Monsieur, c'est noté. Allez-y, Monsieur.

M. Marc SIMON – Intervenant dans la salle

Bonjour à tous. Marc SIMON, je suis membre de plusieurs associations qui œuvrent pour la communauté alsacienne et je suis aussi un ancien salarié de la centrale de Fessenheim. J'avais deux questions qui se rapportent plus sur le thème d'avant. La première est qu'en cette période où nous voulons réduire les rejets de CO₂, pourquoi le transport par voie ferrée n'est pas la solution privilégiée ? La deuxième question, c'est pourquoi ce qui est vérité d'un côté ne l'est pas de l'autre ? Cela fait des années que le recyclage de métal radioactif se fait en Allemagne et ne pose aucun problème, mais pourquoi cela serait un problème chez nous ? Il y a une différence de perception que j'ai du mal à comprendre. Pour moi, l'acier allemand recyclé contribue à la « Deutsche Qualität » et je ne vois pas pourquoi cela pose un problème.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Monsieur. Derrière, il y avait Madame qui voulait aussi s'exprimer. Je reviens vers vous après.

Mme Laurianne GROS – Intervenant dans la salle

Bonjour. Je suis une habitante de Fessenheim. C'était une question de compréhension sur la présentation. Monsieur JARRY, vous nous aviez mentionné qu'il n'y avait pas de stockage, si j'ai bien entendu. Or, Monsieur BAVEREL, vous nous avez indiqué dans votre plan qu'il y aurait un stockage de 300 containers. Je n'ai pas compris. Combien de temps les éléments seraient-ils stockés ? J'avais cru comprendre un à deux ans. Je vous remercie de nous éclaircir là-dessus. Ensuite, à Fessenheim, vous souhaitiez recycler 20 000 tonnes de déchets par an. Il resterait donc 3 000 tonnes de déchets radioactifs induits. Cela fait beaucoup. Si j'ai bien compris, dans la centrale en Suède, nous avons traité, depuis 1986, 45 000 tonnes de déchets alors que vous envisagez d'en traiter 20 000 tonnes par an à Fessenheim. Est-ce que c'est exact ? Si vous pouvez m'éclaircir là-dessus. Ce sont donc toutes des questions et l'autre, c'est un étonnement. En Suède, il y a 21 habitants au kilomètre carré. C'est un pays avec très peu d'habitants et il me semble que la centrale est située sur une partie assez déserte. En Alsace, nous avons 224 habitants au kilomètre carré. Je trouve que c'est énorme. Enfin, pour l'emploi, nous sommes, en Alsace, à un taux de chômage de 7 % actuellement. Je ne sais pas comment vous allez faire pour trouver la main-d'œuvre parce que nous, nous avons du mal à trouver de la main-d'œuvre actuellement.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Madame. Je crois que Madame, à côté, vous aviez élevé la main. Non ? D'accord. C'est bon. Je vous propose qu'EDF réponde déjà à ces premières questions et je reviens vers vous pour la deuxième salle.

M. Jérôme BAVEREL – EDF

Je vais donner à nouveau des éléments de précision en ce qui concerne la voie ferrée. Il y a une voie ferrée existante qui traverse la centrale nucléaire et qui accède jusqu'à la parcelle qui est envisagée pour le projet Technocentre. Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, nous avons bien prévu de conserver cette voie ferrée et les réflexions sont en cours pour réfléchir à différents scénarios pour transporter les métaux qui arriveront au Technocentre, les déchets qui repartiront du Technocentre et les lingots produits qui rejoindront les fonderies des aciéries. L'une des alternatives possibles est de réaliser des

transports multimodaux et notamment de combiner le ferré avec le routier, en l'occurrence pour un certain nombre de transports. Cela fait donc bien partie d'un sujet qui nous tient à cœur et qu'il est intéressant que l'on travaille dans les mois à venir pour être en mesure de proposer la meilleure solution de transport associé au projet Technocentre incluant la voie ferrée.

M. Laurent JARRY – EDF

Je vais compléter par rapport à votre question, Madame, sur stockage et entreposage. Je vous confirme qu'effectivement, nous ferons de l'entreposage. Il n'y aura donc pas de stockage de déchets sur l'installation. Le stockage, c'est lorsque c'est pérenne. L'ANDRA stocke des déchets nucléaires. L'entreposage, c'est pour les nécessités de l'usine. L'usine, vous comprendrez bien qu'elle a besoin d'un minimum de stock pour pouvoir fonctionner. Sur le visuel que vous avez vu tout à l'heure, il y a un ensemble de containers. C'est en fait le stockage des containers pour assurer le stock de fonctionnement de l'usine en termes de produits entrants. Cette durée d'entreposage sera de l'ordre de six mois.

Ensuite, il y avait une question sur l'emploi. Certes, l'Alsace est une région, un territoire qui a un taux de chômage peut-être bas, mais ce que nous avons vu samedi matin, c'est que dans le cadre des rencontres avec le public, le territoire de Fessenheim a vu une activité qui a évolué et baissé suite à l'arrêt de la centrale. Nous avons des personnes qui sont venues nous voir pour nous dire que 200 emplois supplémentaires, c'était forcément très intéressant pour l'activité économique de Fessenheim. Pour venir sur les chiffres, oui, je vous confirme qu'en Suède, depuis 1986, c'est presque 50 000 mètres cubes de matériaux qui ont été recyclés. Il faut bien avoir en tête qu'en Suède, l'installation qui est le même procédé que l'usine projetée a des capacités beaucoup plus faibles. Le four de fusion qui est prévu ici à Fessenheim est un four de 20 tonnes de coulée. En Suède, c'est moins de 3 tonnes.

Mme Sofia ALIAMEL – Animatrice

Merci pour ces éléments de réponse. Je vous propose de repasser la parole. Il y avait Monsieur ici, puis Madame et Monsieur derrière en rouge. Je continue après, ne vous n'inquiétez pas. Monsieur, d'abord, ici, s'il vous plaît.

M. Gérard HUG – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Gérard HUG, président de la communauté de commune Alsace Rhin Brisach qui est presque le grand témoin d'évolution de ce territoire puisque nous avons signé le projet de territoire, suite à la fermeture – comme cela a été évoqué tout à l'heure – de la centrale nucléaire et donc un territoire en pleine reconstruction. Il y a deux manières de voir les choses, soit effectivement de manière positive, ce que j'essaie de faire, et la manière un peu négative et donc de trouver tous les éléments qui peuvent être contrecarrés. Aujourd'hui, je suis content qu'EDF ait pris la main dans l'explication de texte que nous avons eue, puisqu'ils font un débat public. Ils n'avaient pas vraiment besoin de faire cela, mais j'ai toujours demandé à ce qu'EDF le fasse pour expliquer un peu à tout le monde le pourquoi du comment, comment cela fonctionne et comment cela marche. Tout cela, à un moment donné, il faudra bien s'occuper de nos déchets, même radioactifs, à mesure où nous savons bien que Bure, Cigéo et autres vont être saturés à un moment donné. Il faudrait donc une alternative. L'alternative que l'on nous présente ici aujourd'hui ne me pose pas de soucis. Nous sommes partenaires dans le dossier. Nous parlons beaucoup de transport. Je sais aussi que nous sommes près du Port Rhénan. Nous savons que la grosse grue de 800 tonnes va être déménagée sur le côté d'EcoRhena. Cela réduira donc beaucoup l'impact carbone et le transfert d'EcoRhena vers le Technocentre. Nous essayons de réfléchir à tous les niveaux, que ce soit pour la compensation, et je prends à témoin quelques personnes dans la salle. Nous avons bien fait cette zone industrielle EcoRhena. Je rappelle que nous sommes sous contrôle de la DREAL, de l'État, de Monsieur le Préfet, mais c'est plutôt une bonne chose. Nous avons quand même perdu 140 hectares de terrain que nous avons voué à la biodiversité pour n'en garder que 80. Cela nous a encore coûté de la compensation. Je n'ai pas peur que demain, la DREAL et le service de l'État, ne vont pas faire la même chose, vont être très regardants sur les dossiers qu'ils vont nous montrer et nous allons faire en sorte dans tous les cas de respecter l'ensemble des seuils et tous les critères qui ont été mis en œuvre. Vous avez bien compris que suite à cela, je suis plutôt favorable à ce projet. Je me fais l'interprète un peu aussi du vice-président de la Chambre de Commerce et du Medef qui a du parti. Eux aussi me disent se positionner très clairement pour le Technocentre puisque derrière, il y a de l'emploi. Même s'il y a effectivement des problématiques aujourd'hui d'employabilité, et nous pouvons dire que nous sommes en plein emploi, mais nous travaillons également, parce qu'il y a d'autres gros projets industriels qui vont arriver. Nous travaillons donc de manière très globale pour faire venir de nouveaux actifs sur le territoire, ce qui permettra aussi de donner un nouvel élan à ce territoire qui a quand même connu une grosse cassure industrielle. Je ne parle pas de l'activité, mais d'une cassure industrielle en perdant 2 000 emplois directs, indirects et induits avec cette centrale nucléaire. Nous appelons donc de nos vœux, avec toutes les garanties que vous mettez en œuvre derrière, mais

je n'ai pas de doute par rapport à cela. Nous appelons de nos vœux que ce Technocentre vienne se mettre sur la voie d'une réalisation, en sachant que les étapes vont encore être longues à réaliser. Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci pour cette prise de position. Il y avait Madame ici. Je vous propose de passer la parole dans l'ordre, s'il vous plaît. Il y avait Madame ici. Oui, vous, Madame, et d'équilibrer aussi homme-femme. J'y veille autant que possible. Allez-y, Madame.

Mme Danielle COUR – Intervenante dans la salle

Danielle COUR, membre d'associations environnementales. C'est encore une requête. J'aimerais que soit portée dans le compte rendu du débat public, pour qui travaille Madame TRIPATHI et pour qui elle a travaillé, plutôt, et qui finance Les Voix du Nucléaire. Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Nous allons laisser Madame TRIPATHI répondre tout à l'heure. Il y avait Monsieur en rouge, s'il vous plaît. J'essaie de faire dans l'ordre des mains levées.

M. Gilbert MORITZ – Intervenant dans la salle

Je suis en rouge, donc on me reconnaît quand même. Gilbert MORITZ, retraité EDF, membre de PNC, Patrimoine Nucléaire et Climat. La question que j'ai posée est que j'ai appris que les Allemands demandaient à ce que l'on installe des mesures de radioprotection supplémentaires du côté droit, sur la rive droite du Rhin. Je trouve cette demande incongrue et incompréhensible, et même vexante. Je leur demande de rester raisonnables. Vous parlez de Tchernobyl, mais si vous voulez parler de Tchernobyl et de Fukushima, parlez d'abord de TMI et nous en discuterons.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci. C'est bien noté. D'autres réactions ? J'annonce que c'est la dernière salve. Après, je passerai la parole à YouTube et je me tournerai aussi vers les intervenants pour réagir. Il y avait Monsieur. Il faut bien lever la main tout le temps. Monsieur, puis ici, deux messieurs et une dame. Ici pour les prises de parole, s'il vous plaît, et Madame. Merci.

M. Jean-Marie BROM – Intervenant dans la salle

Merci beaucoup. Bonsoir. Jean-Marie BROM, de profession directeur de recherche émérite au CNRS, et représentant ici du Groupement de scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire et de Global Chance, association nationale d'expertise qui ne sont pas subventionnées par l'État, rassurez-vous, et qui ont participé à beaucoup de débats publics à l'ANCCLI, également à la commission locale d'information et de surveillance de Fessenheim avant de s'en faire jeter parce que peut-être gênants dans les questions que nous posons. C'est plutôt une réaction qu'une question, puisque vous avez décidé d'inviter l'association nationale et que nous en sommes une également, je pense qu'il faudrait, dans ce débat, donner réellement la parole à des associations qui sont critiques et qui sont également scientifiques et techniques. Pourquoi ? Dans ce qui a été présenté par Monsieur JARRY ou par les voies du nucléaire, dans chaque transparent, il y a des questions, des incertitudes ou des inexactitudes qu'il nous appartiendrait de pouvoir corriger. Je ne prends que quelques exemples pour ne pas prendre trop de temps. Monsieur JARRY a dit « Un générateur de vapeur, c'est du vide », eh bien non, ce n'est pas du vide. Il contient des éléments pour les échanges de chaleur qui sont eux, classés comme faiblement ou moyennement actifs. Ce ne sont donc pas des métaux TFA. Ils ne pourront donc pas être recyclés par le fameux Technocentre. On nous parle également de diminutions. J'ai noté « Diminutions extrêmement significatives de l'activité ». Il me semble qu'EDF possède Cyclife Sweden depuis 2016. Ils ont donc 8 ans d'expérience et pourraient donner les chiffres de ce qu'ils appellent « Extrême diminution de la radioactivité ». C'est ce genre de questions qu'il nous appartient de poser. Il nous appartiendra aussi de poser des questions pour pouvoir relever que, pourquoi est-ce que quand Les Voies du Nucléaire parlent des centres existants en Europe, ils ne parlent que des centres appartenant à EDF en oubliant Carla en Allemagne qu'ils traitent également dans des conditions un peu plus difficiles. Je n'irai pas plus loin. Aujourd'hui, ce n'est que le premier débat, mais j'aimerais que les associations, comme la nôtre, qui n'ont jamais été critiquées sur la véracité de leurs analyses, puissent avoir également une parole importante dans ce débat. Je vous remercie.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Monsieur. Ensuite, il y avait Madame et deux autres intervenants là-bas. Je vous propose que nous laissions Monsieur LAURE réagir à cette question.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Le temps roule. J'allais vous répondre, mais votre conclusion me va très bien. Dans les prochains débats, comme je m'y suis engagé, comme la commission s'est engagée, toutes les associations, quel que soit leur point de vue, pourront prendre la parole et vous y êtes invitée, d'ailleurs, vous le savez, dans l'un des prochains débats.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci. Peut-être Madame TRIPATHI, puisque vous étiez interpellée directement. Je vous laisse donc réagir.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Absolument. Merci beaucoup, avec plaisir. D'abord, je voudrais rappeler que nous sommes Les Voies du Nucléaire. C'est donc un collectif qui veut représenter ce qui a quand même été assez absent du débat sur les 20, 30 et 40 dernières années, c'est-à-dire l'opinion publique, la partie des Français qui sont favorables à l'énergie nucléaire et qui, aujourd'hui, sont très largement la majorité, puisque nous avons plus de 65 % des Français qui soutiennent le nucléaire.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Est-ce que vous pouvez juste répondre sur le point, s'il vous plaît ? Nous manquons de temps. Nous allons rester courtois. Madame TRIPATHI, je vous invite juste à répondre à l'aspect de la question. Monsieur, s'il vous plaît, nous restons courtois.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

Sur la question des Allemands, je trouvais intéressant de dire qu'aujourd'hui, les partis majoritaires en Allemagne sont en train de réfléchir à payer des pays limitrophes pour installer des centrales nucléaires pour alimenter l'Allemagne en énergie, puisqu'ils ne sont pas capables de le faire.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Est-ce que, s'il vous plaît, vous pouvez répondre à la question ?

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

J'y arrive. J'ai commencé à travailler dans ma carrière pour AREVA, ce qui fait que je sais de quoi je parle et que j'ai une connaissance approfondie du sujet. J'en suis absolument très fière, d'ailleurs. De 2004 à 2014, j'ai travaillé pour la filière nucléaire française. Merci. Je suis très fière d'avoir contribué à ce fleuron. Il y avait plusieurs questions. On m'a demandé pour qui je travaillais aujourd'hui et comment étaient payées Les Voies du Nucléaire. Je passe mon temps à me faire interrompre et cela prend beaucoup de temps.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Il y avait une question très claire qui était de savoir pour qui vous travaillait. Pas toute l'expérience, mais aujourd'hui, s'il vous plaît.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voix du Nucléaire

J'ai travaillé pendant 5 ans pour les Nations Unies et les négociations climats sur les accords de Paris, toutes les énergies bas carbone et toutes les manières de décarboner. Ensuite, j'ai créé bénévolement les voies nucléaires et je ne me suis pas payée pendant 6 ans. Aujourd'hui, Les Voies du Nucléaire sont constituées intégralement de bénévoles. Nous n'avons pas eu de financement du tout pendant 3 ans. Ensuite, nous avons bénéficié d'un financement d'une partie de la filière nucléaire qui n'était pas EDF, malgré nos demandes, qui couvrent nos frais, qui n'ont jamais payé un seul salarié et c'est encore le cas aujourd'hui. Je ne vois absolument pas pourquoi vous devriez dénoncer des citoyens qui sont ...

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Je vous invite à conclure. Merci beaucoup. Dernière prise de parole de la salle. Il y avait Madame ici, s'il vous plaît. Il nous reste 10 minutes. Je vais vous inviter à rester encore courtois pour les derniers temps d'échange, s'il vous plaît. Il y avait Madame ici et deux messieurs là-bas. Ensuite, nous nous arrêterons là puisque nous allons quand même prendre des réactions des internautes et nous allons essayer de ne pas trop déborder. Je vous en prie, Madame. Allez-y.

Mme Nadine EVENAT ROBIC – Intervenante dans la salle

Bonjour. Nadine EVENAT ROBIC. Je fais partie du CEA, le troisième exploitant nucléaire important qui a besoin de cette filière de recyclage. Recyclage, valorisation, vous l'appellez comme vous voulez. Nous ne ferons pas de déchets. Nous ferons quelque chose qui sera réutilisé. Cette filière est importante pour le CEA. Pourquoi ? Parce que toute l'histoire du nucléaire, nous sommes en train de la démanteler.

C'est notre vie, c'est notre histoire à nous, Français. Cette histoire se doit d'être très vertueuse. La vertu, nous l'obtiendrons aussi en valorisant les déchets de très faibles activités qui sont issues de notre histoire du nucléaire. Nous en avons besoin et EDF est un exploitant nucléaire qui va prendre en charge cela. Personnellement, je préfère que ce soit EDF plutôt qu'un autre industriel qui fasse la valorisation de ces déchets nucléaires.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup. Il y avait Monsieur ici et Monsieur là-bas. Merci pour les mains levées. Après, je me tourne vers Alexandra pour un relai des internautes parce que nous n'oublions pas les personnes qui nous suivent aussi sur internet. Merci. Allez-y, Monsieur.

M. Daniel REININGER – Intervenant dans la salle

Daniel REININGER – ou REININGER lorsque l'on est local – d'Alsace Nature. J'étais dans le clip. Ce qui me préoccupe beaucoup, c'est la transparence. Je vais donc essayer de parler un peu de transparence, mais surtout de transparence de la décision. Il y a des choses qui ont été affirmées sur l'impact de la fermeture de Fessenheim. Visiblement, nos élus ne se sont toujours pas remis de ce traumatisme. À l'époque, quand nous avons discuté, à l'époque, j'étais président d'Alsace Nature. J'ai participé à l'élaboration du contrat de territoire. Dans ce contrat de territoire, il était clair que l'on cherchait effectivement à redynamiser le territoire au niveau industriel et je pense qu'EcoRhena permet de redynamiser le territoire au niveau industriel. Sur le Technocentre, dès le départ, il n'y a pas eu d'accord, comme cela a été déjà dit. Je crois que pour la décision, EDF est un opérateur, EDF appartient à l'État, ORANO d'ailleurs aussi, pour le signaler. Je pense que 90 % des actionnaires, c'est l'État français avec quelques actionnaires japonais, si je me souviens bien. Finalement, nous parlons d'argent public. Tout l'investissement va être de l'argent public. Nous allons investir un demi-milliard d'argent public alors que nous cherchons partout à faire des économies, alors qu'EDF a 50 milliards de dettes et doit trouver 50 milliards pour faire le grand carénage sur les usines actuelles, pour les mettre en sécurité. De l'argent public, et finalement, un projet qui, s'il se réalise et si les chiffres qui sont attendus, 20 000 tonnes par an, quand on regarde 1 000 tonnes par an en Suède, avec 180 salariés, cela doit déjà être un gouffre d'argent public parce que l'argent qui a été investi là-bas, mesdames et messieurs, c'est notre argent à nous, de contribuables ou de consommateurs. Nous sommes donc sur des affaires qui ne rapportent rien. Sinon, le privé s'en serait déjà occupé depuis longtemps. Ce sont des affaires qui sont des affaires à perte d'argent public. Je ne dis pas qu'il ne faut pas recycler le métal radioactif. Il y a des solutions pour le recycler qui sont peut-être différentes, mais il faut savoir que si nous créons 200 postes ici à Fessenheim, cela veut dire que si nous vendons 20 000 tonnes par an, cela ne suffira même pas à payer les salaires et les charges sociales. Cela veut dire que nous allons créer 200 postes de fonctionnaires. Honnêtement, moi, je préfère avoir des fonctionnaires dans les hôpitaux que des fonctionnaires qui font fondre du métal pour le remettre en circulation. C'est un problème d'argent public aussi. Nous ne pouvons pas négliger cela. Quant à la décision de le faire à Fessenheim, nous pouvons poser la question à ORANO. Alors qu'ils ont du gisement dans la vallée du Rhône, pourquoi n'y a-t-il pas d'usine dans la vallée du Rhône ?

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Monsieur, je vais vous inviter à conclure.

M. Daniel REININGER – Intervenant dans la salle

Il pourra répondre, mais réellement, aujourd'hui, la décision est une décision politique. C'est un pis-aller, un lot de consolation que nous avons donné aux élus locaux en disant « Nous allons construire ce Technocentre à Fessenheim ». C'est la réalité de la décision. La transparence doit porter sur la décision aussi.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci. Je rappelle, le processus décisionnel ce jeudi. Rendez-vous en visio de 19 heures à 21 heures pour un webinaire entièrement consacré au processus décisionnel du projet, parce que la commission particulière du débat public a souhaité traiter très tôt cette question dans le débat. C'est pour cela que cela intervient directement après la réunion d'ouverture. Venez vous connecter ce jeudi pour avoir des informations à ce sujet. Il y avait une dernière prise de parole de Monsieur, puis je me tournerai vers Alexandra pour le suivi YouTube, et bien sûr, vers EDF et les intervenants pour des mots ou des réactions s'ils le souhaitent. Allez-y, Monsieur.

M. Daniel HASENFATZ – Intervenant dans la salle

Bonsoir. Daniel HASENFATZ, membre des citoyens vigilants. Mise à part mon inquiétude pour la nappe phréatique qui est la plus grande d'Europe, près de 9 millions d'habitants viennent y puiser leur eau entre Bâle et Strasbourg. Je suis également inquiet pour l'effet repoussoir que va représenter ce projet,

parce que quel est l'entrepreneur, quelle est la start-up qui voudrait installer son entreprise à côté d'une déchetterie nucléaire ? Je vous rappelle juste au passage que, pas loin d'ici, Bremgarten Park a créé 3 000 emplois en 25 ans. C'est plus d'emplois que la centrale nucléaire n'en a jamais eu. Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Est-ce que vous pourriez juste nous expliquer, Monsieur, nous faire une traduction ? Qu'est-ce qui a été générateur d'emplois, pour être sûre d'avoir bien compris ?

M. Daniel HASENFATZ – Intervenant dans la salle

Ce qui a été générateur d'emplois ?

Intervenante dans la salle

La zone d'activité.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

La zone d'activité. C'était ma question, pour être sûre d'avoir bien compris. Merci. J'ai eu la réponse, c'était la zone d'activité qui avait généré des emplois. C'était ma question. Je me tourne vers Alexandra pour un relais très rapide des dernières questions et réactions, puis je vous laisserai réagir à ce que vous avez entendu, y compris Monsieur JARRY.

Mme Alexandra CHTEOUI – CPDP

Alors, les internautes ont partagé de nombreuses questions et opinions et nous les en remercions chaleureusement, car elles sont très précieuses pour le débat. Nous avons une question qui n'a pas été abordée dans la salle. Je vous la cite. « EDF sera exploitant et opérateur industriel ou bien, tout ou une partie de ces activités d'exploitation seront-elles traitées ? » Cela rejoint également une autre question qui est celle des statuts des salariés EDF. Nous avons également une autre question concernant la désinformation et les *fake news*. « Est-ce qu'il y aura un système mis en place lors du débat public pour traiter, justement, pour *fact checker* et pour débusquer les *fake news* ?

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci pour le relais de ces questions. Je me tourne directement vers Monsieur LAURE, et puis après, nous allons vous laisser réagir.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Vous allez pouvoir les uns et les autres réagir et je vous passerai la parole, Monsieur JARRY, par souci d'équité. Monsieur HATZ, est-ce que votre association a des liens d'intérêt avec EDF ?

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voies du Nucléaire

Moi, je n'en ai pas. Nous sommes d'accord.

M. André HATZ – STOP Fessenheim

Le seul lien d'intérêt que nous avons avec EDF, c'est de nous saluer lors de la CLIS. C'est déjà beaucoup. Ceci dit, je voudrais répondre à Madame du CEA. Pardon, j'ai oublié votre nom. Vous avez évoqué l'histoire, mais de quelle histoire nous parlez-vous ? Parlez-nous de l'histoire de l'Alsace et de la plaine du Rhin, Madame. L'Alsace et la Plaine du Rhin qui, depuis plus de 50 ans, refusent le nucléaire. Nous refusons, nous n'en voulons pas et nous n'en avons pas besoin. Le nucléaire est une peste dont nous voulons nous séparer et nous sommes heureux, Madame, et fiers d'avoir réussi à repousser l'usine de stéarates de plomb à Marckolsheim, d'avoir réussi à repousser les réacteurs 3 et 4 de Fessenheim, d'avoir réussi à repousser l'usine de la centrale nucléaire de Breisach puis de Wyhl sur la rive droite du Rhin, d'avoir réussi à repousser le projet de quatre réacteurs 1 350 MW à Gerstheim. J'ai fait partie, Madame, des gens qui ont passé des nuits sur une ZAD à Gerstheim, il y a 50 ans. Eh bien, Madame, l'histoire, elle est là. Aujourd'hui, l'histoire vous dit qu'il y a 48 associations badoises et alsaciennes qui refusent le Technocentre. C'est l'histoire du passé et du présent.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci, Monsieur HATZ. S'il vous plaît.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Monsieur ROMARY, vous souhaitiez réagir aux propos qui ont été tenus ?

M. Jean-Michel ROMARY – ORANO

Oui. La question nous avait été posée de savoir pourquoi nous ne faisons pas quelque chose plus proche du Tricastin, puisqu'il y a les fameuses 150 000 tonnes qui sont là, pour arrondir. Le

Technocentre traitera, recyclera, mais pas seulement les métaux d'ORANO. Nous voyons qu'il y a un effet d'échelle important et il est important de prendre en compte l'ensemble. Nous avons parlé de 500 000 tonnes et non pas de 200 000 tonnes. Nous n'allons pas construire des fours partout en France au plus près des installations. La solution du Technocentre nous paraît être effectivement la meilleure, je l'ai dit, sous réserve d'un coût compétitif. C'est cela qui est important pour nous. Pour donner un ordre de grandeur et finir là-dessus, pour essayer d'imager, quelqu'un a dit « Nous allons payer des fonctionnaires » ou je ne sais pas quoi, sachez qu'aujourd'hui, pour aller stocker les métaux que l'on aurait dans le démantèlement de George BESSE, les fameux 150 000 tonnes, si on les envoyait au stockage de l'ANDRA, cela nous coûterait aujourd'hui, à peu près – d'ici que cela arrive – entre 150 et 200 millions d'euros. Vous voyez l'ordre de grandeur ? Si nous arrivons à ce tarif-là côté Technocentre, nous arriverons bien à financer un Technocentre et à trouver des solutions qui permettent d'avoir un *business plan* viable. Gardez ces ordres de grandeur en tête. Aujourd'hui, le stockage est à 1 euro du kilo pour le TFA, à peu près ou entre 1 et 2, cela dépend.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Madame TRIPATHI, voulez-vous dire un mot de conclusion pour ce qui vous concerne ?

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voies du Nucléaire

Merci beaucoup. Absolument. J'en profite pour rappeler qu'en France, aujourd'hui, entre les associations favorables au nucléaire et les associations environnementales favorables au nucléaire comme la mienne, ou les associations anti-nucléaires, il y a un rapport de 1 à 500. Pour chaque euro que nous avons, les anti-nucléaires ont 500 euros et vous démultipliez cela par le nombre, par les salariés, par les process, par l'histoire et autres. Ensuite, je voudrais préciser qu'il y a ...

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Attendez.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voies du Nucléaire

Je vous encourage à faire le calcul, nous l'avons fait, et aller voir sur toutes les données publiques. Cela doit être probablement assez conservateur parce que nous n'avons pris que les données publiques. Les Voies du Nucléaire, je répète, ne bénéficie d'aucun soutien de la part d'EDF et ce n'est pas faute d'avoir demandé, d'ailleurs. Je profite donc de cette soirée pour réitérer ma question. Je voudrais redire que l'énergie nucléaire, parce que je comprends que vous êtes heureux et fiers de vous être débarrassés du nucléaire ici, mais moi, je vais vous demander si vous êtes heureux et fiers des alternatives que vous encouragez, parce que le nucléaire, c'est la seule énergie complètement souveraine en France. 98 % de la valeur. C'est l'énergie la plus bas carbone et celle à l'empreinte environnementale la plus basse. Ce qui veut dire que non content de gagner de l'argent, si jamais tous les investissements qui sont faits, sont faits sur nous, sur les territoires. C'est l'argent dépensé ici.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Je vais reprendre le micro.

Mme Myrto TRIPATHI – Les Voies du Nucléaire

C'était mon mot de conclusion.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

Merci. Monsieur JARRY, je vous en prie.

Mme Sofia ALIAMEL – Animatrice

Il reste quelques minutes. Je vous invite à écouter, s'il vous plaît, quand même les éléments de réponse. Si vous avez des réactions, vous pourrez les partager à nouveau. Vous pourrez vous exprimer sur le débat. Nous allons laisser quand même aussi le mot de la fin à Jean-Louis LAURE qui doit répondre sur la question du *fact checking*, s'il y a un dispositif ou pas en place et présenter aussi tout ce qu'il va se passer par la suite du débat. S'il vous plaît, encore quelques minutes. Allez-y, Monsieur JARRY. Je vais vous inviter à faire silence, s'il vous plaît, dans la salle.

M. Laurent JARRY – EDF

J'allais compléter par rapport aux différentes questions qui ont été adressées. Il y a eu un témoignage sur le fait qu'effectivement, ce soir, c'est une séquence de présentation du projet qui, forcément, est la première phase du débat public. Pour aller plus loin sur les différentes thématiques sur la partie santé et environnement, process industriel et transport, il y aura d'autres rendez-vous, dans le cadre du débat public, sur lequel, bien entendu, nous serons là pour expliciter et compléter l'échange. Par rapport au projet de territoire, juste un petit rappel. Le projet de territoire a été signé en février 2019. Le débat

public sur le PMGNDR a eu lieu après. Évidemment que le projet de Technocentre, à l'époque, était imaginé, mais il n'était pas encore abouti, parce qu'il a été approfondi et a émergé au travers du débat public. Sachez néanmoins que ce projet du Technocentre fait l'objet d'un suivi, dans le cadre du projet de territoire, deux fois par an, en bureau exécutif franco-allemand et également en comité de pilotage. C'est donc un point qui est suivi comme l'avancement de la préparation en démantèlement. Par rapport à la nappe phréatique ou le grand canal, cela a été dit tout à l'heure par Monsieur BAVEREL, mais le Technocentre ne rejettera aucun effluent radioactif dans le grand canal. Tous les effluents radioactifs seront collectés et évacués vers Centraco pour être incinérés et traités. Il y aura des rejets, mais ce seront des rejets d'eau sanitaire, d'eau industrielle, et il n'y aura pas de rejets d'eaux radioactives au grand canal. Par rapport au statut de la filiale du Technocentre, ce sera une filiale du groupe EDF, comme l'usine en Suède l'est et qui est une filiale du groupe Cyclife, qui a 100 % au groupe EDF. Le Technocentre sera donc contrôlé par EDF. Ce sera un exploitant EDF dans le cas d'une filiale. Pour le gisement, des compléments pour compléter ce qu'a dit Monsieur ROMARY pour ORANO. Des éléments ont été apportés sur les coûts, en rajoutant le gisement du CEA et le gisement d'EDF, qui est localisé sur tous les sites nucléaires en France. Les gros composants que je vous ai montrés tout à l'heure, les générateurs de vapeur, c'est un composant de remplacement. Tous les 20 ans, les centrales nucléaires les remplacent. Il y a, sur le parc nucléaire, dans toutes les centrales, des générateurs de vapeur qui sont entreposés, qui ont été remplacés et qui sont en attente. Le gisement ORANO, le gisement du CEA et ce gisement que je viens de citer constituent un équilibre économique pour le projet des futures installations. Voilà pour moi.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Merci beaucoup. Je précise une chose. Je pense qu'il y a encore plein de questions auxquelles nous n'avons pas forcément répondu. Je vous rappelle qu'il y a une urne qui est à votre disposition pour poser des questions papier. Elles seront versées sur le site participatif. De la même sorte, je m'adresse aussi aux internautes. Il y a beaucoup de monde ce soir à la fois en ligne, à la fois en présentiel. Pour les internautes, nous allons faire le même exercice. C'est-à-dire que toutes leurs questions seront versées en ligne sur le site participatif. Qu'est-ce qui se passe sur ce site participatif ? EDF dispose ensuite d'un délai de 8 jours pour répondre à toutes les questions qui sont posées et vous avez une réponse à l'écrit sur le site. N'hésitez donc pas à l'utiliser. Pour celles et ceux d'entre vous qui préfèrent l'oralité, vous avez aussi la possibilité d'enregistrer un avis et une question, de prolonger le débat avec l'équipe vidéo. Encore une fois, le débat s'ouvre ce soir. C'est le jeu de la réunion d'ouverture. Il y a beaucoup de monde. Je vous propose que nous écoutions le président de la commission particulière du débat public, à la fois en réponse à la question portant sur le *fact checking* et à la fois, pour vous présenter tout ce qu'il va se passer au cours de ce débat et vous donner rendez-vous pour les prochaines échéances.

M. Jean-Louis LAURE – CPDP

La question du *fact checking*, vous voyez ce que c'est ? C'est de vérifier si les informations et les arguments sont justes ou non. Nous n'avons pas souhaité, et c'est un choix que la commission a fait d'avoir une structure ou un dispositif qui convienne à cette vérification. Pour quelle raison ? Parce que d'abord, c'est assez compliqué. Les réponses arrivent très tardivement dans le débat et nous avons pensé, au contraire, que le meilleur vérificateur, c'était vous, c'est-à-dire le public. C'est vous qui pouvez discuter, contester, apporter des contre-arguments. Nous y serons également attentifs. Il y a eu ici, c'est vrai, beaucoup d'affirmations, beaucoup aussi de questions et chacun est en droit de les discuter. Nous ferons en sorte que cette discussion ait lieu.

Sur les prochaines étapes, j'en dis un mot rapidement. Vous avez ici les prochains rendez-vous et en particulier, je me permets d'insister parce que la question a été posée tout à l'heure à juste titre, comment va être prise la décision ? À l'issue du débat public, le maître d'ouvrage prendra la décision de poursuivre ou de ne pas poursuivre son projet. S'il le poursuit, il devra dire comment et comment il a pris en compte les enseignements du débat, mais ensuite, ce n'est pas fini. Ce n'est pas une décision conclusive. Elle est conclusive, mais elle n'est pas définitivement conclusive. Il y a deux autorisations. Elles ont été évoquées tout à l'heure, une autorisation environnementale qui fait l'objet d'une instruction des services de l'État, instruction longue et complexe, avec à nouveau un retour vers vous, vers le public, et ensuite, une autre instruction qui permettrait la dérogation, si cette instruction va au bout et devient positive. C'est un dispositif complexe qui fait intervenir de nombreux représentants de l'État, de nombreux services de l'État, de nombreuses expertises également, je pense notamment à l'IRSN, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire. C'est intéressant, je trouve, que le public sache qui intervient, comment on intervient, sur quel critère on intervient et comment cela va déboucher.

Je vous invite donc à ce webinaire. Nous l'avons voulu en webinaire pour élargir le débat. Cela concerne, bien entendu, tous les habitants, tous les riverains, toutes les collectivités locales, mais cela concerne aussi tous les citoyens français. Ce débat est un débat de proximité, nous l'avons vu, mais

c'est aussi un débat de société et nous allons le porter de cette façon-là. Je vous laisse regarder les autres ateliers. Simplement pour dire que nous allons approfondir et prendre le temps d'approfondir avec les acteurs que nous inviterons, dont nous prenons la responsabilité d'inviter. Vous avez vu qu'aujourd'hui, il n'y avait pas de tabou, mais il y a des choses, effectivement, qui doivent être, dans la discussion, poursuivies. Je ne sais pas s'il y a une autre diapositive.

Vous continuez sur la plateforme. Vous pouvez contacter la commission particulière, l'équipe du débat, sur le mail qui vous est présenté là. Vous trouverez tout cela sur les dépliants qui sont à l'entrée. Il y a également un numéro de téléphone où nous pouvons vous accueillir, et bien sûr, les cahiers d'acteurs. C'est le 0800. Nous pouvons remettre la diapo d'avant. 0805 38 00. Est-ce qu'il manque un chiffre ? Sur le site internet et sur la plaquette, je pense qu'il est juste. Pardon, s'il y a une petite erreur. Je crois que j'arrive au bout. En flashant ce QR code, vous pouvez vous inscrire également aux réunions. Les inscriptions ne sont pas obligatoires. Elles sont simplement obligatoires pour les deux visites que nous organisons, l'une pour être sur le site de l'INB, et nous ne visiterons pas l'INB, mais le territoire projeté, et l'autre, au Cirès. Veuillez, si vous êtes intéressés, à bien vous inscrire avec le délai nécessaire. Il y a des examens de candidatures administratifs qui sont réglementaires et qui s'agit de respecter. Nous avons largement débordé le temps. Nous avons aussi débordé la salle. Je crois que nous avons réuni ce soir, vous ici et ceux qui se sont branchés sur internet, près de 300 participants. Je pense que cela augure bien de la suite du débat. Merci de votre patience. Merci de votre participation. Merci de votre réactivité et à très vite pour nous retrouver ensemble. Merci.

Mme Sofia ALIAMET – Animatrice

Je précise qu'il y a un petit pot si vous souhaitez rester. Il est 21h30. Nous vous invitons à rester autour d'un pot. N'hésitez pas, nous pouvons aussi prolonger les échanges. Merci.